

REDACTION ET  
ADMINISTRATION

26, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 3

Téléphone 640

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 5 1/2 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

### M. von Papen agréé à Vienne.

#### Les soucis du président Doumergue.

##### L'engrenage des pactes.

Le gouvernement autrichien a donné son agrément à la nomination de M. von Papen comme ministre d'Allemagne à Vienne. Il l'a fait sûrement à contre-cœur et il ne manquera pas de gens pour le taxer de faiblesse.

La façon dont M. von Papen a été désigné pour ce poste par le chancelier Hitler, qui l'a investi publiquement de ce mandat sans avoir pressenti le gouvernement autrichien, était faite pour choquer celui-ci. Hitler a agi d'autorité, comme si la nomination d'un ambassadeur à Vienne était une affaire qui ne regardait pas le gouvernement autrichien.

Ensuite, on se rappelle l'attitude inconvenante de M. von Papen à l'égard de l'évêque autrichien, à l'occasion de la lettre collective que celui-ci avait publiée pour mettre en garde les fidèles contre les idées hitlériennes. M. von Papen s'était permis, dans un discours, de faire la leçon aux évêques d'Autriche, qu'il représentait comme des hommes hantés par des périls imaginaires.

Enfin, le gouvernement de Berlin n'a pas donné à celui de Vienne les apaisements nécessaires au sujet de la cessation des menées nazistes en Autriche.

Il y avait donc bien des motifs pour le cabinet autrichien de refuser son agrément à la nomination de M. von Papen ou du moins d'y mettre des conditions.

Il n'a cependant pas jugé devoir signifier un refus à Berlin. Il a pris en considération que le chancelier Hitler, en annonçant la nomination de M. von Papen, a déclaré l'envoyer à Vienne avec la mission de rétablir des relations normales entre les deux pays et qu'il a destitué le chef du bureau de propagande autrichien de Munich.

Le cabinet de Vienne ne veut pas encourir le reproche d'avoir fait obstacle à un rapprochement possible. Si précaires qu'en soient les promesses, il ne veut pas les étouffer en germe, afin de garder le beau rôle, quoi qu'il arrive.

\*\*

M. Doumergue, président du Conseil, a quitté Toulouse hier soir, mercredi, pour Paris; il présidera, demain, vendredi, au ministère des affaires étrangères, un conseil de cabinet, où l'on s'occupera surtout de questions financières et budgétaires. Les événements d'Algérie seront également l'objet d'un examen. Plusieurs ministres seront absents, par exemple M. Barthou, ministre des affaires étrangères, qui est en Suisse et que suppléera M. Piétri, ministre de la marine, et M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, dont le remplaçant provisoire est M. Queuille, ministre de l'Agriculture.

M. Doumergue retournera samedi à Tournefeuille.

On aimerait savoir ce que le président du Conseil pense des manifestations franco-russes qui se sont déroulées à Paris ces jours-ci, à l'occasion de l'arrivée au Bourget d'une escadrille soviétique venant rendre la visite que le ministre de l'Air français a faite l'an dernier à Moscou.

Il s'agit, comme on sait, de M. Pierre Cot, qui fut, au soir sanglant du 6 février, un des partisans du massacre des Parisiens.

Depuis cette date, M. Cot, rabroué ici, chassé de là, s'était quelque peu fait oublier. Il s'est naturellement rendu l'autre jour au Bourget pour saluer ses amis et, dans le *Petit Journal*, propriété du millionnaire bolchévisant Pate-nôtre, il a fait mardi les déclarations les plus enthousiastes au sujet de l'aviation bolchéviste, et surtout de l'accueil qui lui fut fait l'an dernier : *Marseillaise, Internationale, dra-*

peaux partout, visites de ces usines formidables et qui n'ont qu'un tort : c'est de travailler à l'extrême ralenti, quand, encore, elles travaillent.

On aimerait également savoir ce que M. Doumergue pense du *Temps*, de Paris, qui y est allé, à la même occasion, d'un article dithyrambique, vantant « le célèbre institut aéro-hydrodynamique » et rappelant que M. Cot fut le premier étranger à pouvoir le visiter, et célébrant la « liaison technique » franco-russe qui, « dans les circonstances présentes, prend un intérêt dont la portée mérite d'être soulignée ».

Un autre point doit inquiéter M. Doumergue : la décision du congrès du syndicat « national » des instituteurs français, réuni à Nice, de s'unir au syndicat unitaire, soit communiste, qui tenait au même instant son assemblée annuelle à Montpellier; les instituteurs communistes ont envoyé au congrès national une délégation qui fut chaleureusement applaudie.

Nous avons montré l'atmosphère révolutionnaire dans laquelle s'est déroulé le congrès de Nice; parmi les nombreux vœux qui furent adoptés (nous en avons publié hier quelques-uns), il faut encore signaler le mandat donné au bureau du syndicat d'exiger l'application stricte des lois laïques et l'interdiction des congrégations enseignantes. Enfin, le congrès a voté un ordre du jour demandant à la Confédération générale du travail « de revendiquer pour la classe ouvrière la succession de la classe bourgeoise défaillante et d'étudier la substitution d'une économie prolétarienne à l'économie capitaliste en faillite, afin de donner à son action une force et un allant « capables de faire du syndicalisme le pôle attractif de toutes les forces révolutionnaires ».

Il faut noter à ce propos un détail savoureux révélé par le rapport financier, à savoir que ces farouches anticapitalistes avaient « une somme de 700.000 fr. immobilisée dans le krach de la Banque des coopératives ».

\*\*

Nous avons signalé l'autre jour que, une fois de plus, les rapports russo-japonais étaient tendus et nous avons publié toute une liste de doléances présentées à Moscou par le gouvernement de Tokio. Celui-ci estime que sa patience est à bout et que, faute de satisfactions demandées aux dirigeants bolchévistes, il lui faudra prendre des mesures graves, sans préciser ce que seront ces mesures.

La situation est donc inquiétante, car un conflit en Orient ne se limiterait certainement pas à l'Orient. De gros intérêts sont en jeu : l'Amérique ne peut pas laisser « japoniser » la Chine, qui est pour elle un gros marché.

D'autre part, il y a les pactes : tout d'abord, le traité de Washington de 1922 oblige neuf puissances à défendre l'intégrité territoriale de la Chine. Parmi les neuf, il y a le Japon, mais aussi les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Hollande, la Belgique, le Portugal.

Enfin, depuis quinze ans, les chancelleries ont conclu tant de pactes pour assurer la paix qu'elles peuvent à chaque instant être entraînées dans un conflit.

« Chacun sait, notait, l'autre jour, le *Quotidien*, de Paris, l'horreur de la Grande-Bretagne pour les signatures qui pourraient l'obliger à intervenir sur tel ou tel point du globe.

« Pourtant un journal de Londres, énumérant les traités acceptés par l'Angleterre, en trouve sept qui peuvent la contraindre à entrer en guerre pour les frontières de chaque Etat membre de la Société des nations (*Cove-*

nant), pour la frontière du Rhin (Locarno), pour l'indépendance de l'Autriche (déclaration de février 1934), pour les Dardanelles (Lausanne), pour l'Egypte (traité anglo-irakien), pour les possessions américaines, françaises ou japonaises du Pacifique (Washington), et enfin pour la Chine, par le traité des neuf.

« Pour nous, continuait le journal parisien, la situation est bien plus compliquée encore et pas une attaque ne peut se produire sur un point quelconque du monde entre le Rhin et le Pacifique, sans que nous soyons engagés à nous fourrer dans le guépier. »

La « pactomanie », critiquée maintes fois par des journalistes de toute nuance politique, n'est, comme on voit, pas sans danger.

## La situation politique en France

Paris, 7 août.

Tout reste au calme, dans la vie politique française, au moins jusqu'à nouvel ordre. On dirait que l'appel à l'union que le maréchal Pétain a fait entendre, discrètement, le 2 août, à Nancy, aux obsèques du maréchal Lyautey, a été compris et écouté comme il méritait de l'être, par la majorité du pays. « Sur la tombe de ce grand Français, a dit le maréchal Pétain, je souhaite que l'union devienne la loi de notre peuple. »

Il y a, cependant, des voix discordantes et, parmi elles, il faut bien placer celles des membres du syndicat national des instituteurs publics qui ne groupe pas, heureusement, tous les instituteurs français de l'enseignement primaire et qui n'exerce à peu près pas d'influence parmi les professeurs des enseignements secondaire et supérieur. Ce syndicat a tenu à Nice son congrès annuel, au cours duquel il s'est livré à ses manifestations habituelles d'anticléricalisme, de pacifisme internationaliste et de protestation contre le gouvernement. Les décrets-lois ont été sévèrement critiqués, la menace de la grève brandie et la lutte contre le fascisme, encore une fois, mise à l'ordre du jour.

Ce personnel enseignant, imbu de la plus dangereuse et de la plus sottise idéologie d'extrême-gauche, fait un peu figure d'Etat dans l'Etat et, en face des pouvoirs publics, demeure une redoutable puissance. Il va de soi qu'il ne nourrit, à l'égard de la trêve présente, que des sentiments hostiles. De ce côté, M. Doumergue ne peut rencontrer que des adversaires irréductibles de son œuvre.

Celle-ci, si elle est en bonne voie, est singulièrement loin d'être achevée et c'est ce que tout Français devrait se répéter à lui-même, pour se décider à accepter les disciplines sévères que cet achèvement réclame encore de tous les citoyens. Chacun d'eux doit être attentif au fait que le rendement général des impôts pour le second trimestre de 1934 accuse encore une moins-value de près de 900 millions, par rapport aux prévisions de recettes inscrites dans le budget. Il n'y a pas lieu d'en être étonné ni surtout de s'en effrayer, puisque c'est en tenant compte de ce phénomène, auquel il s'attendait, que le ministre des finances a déterminé les chiffres de déficit du budget de 1934 qui ont servi de base, nous dit un communiqué, à l'élaboration des décrets-lois. Mais ce sont là des faits dont n'ont cure les instituteurs assemblés à Nice, qui n'ont pu, comme il fallait s'y attendre de leur part, que condamner la politique « déflationniste ».

Ce n'en est pas moins celle qui s'impose au gouvernement français, s'il veut faire passer le pays de la convalescence à la santé. C'est celle que préconisent les démocrates populaires, qui viennent de lancer un appel à leurs militants en vue des élections cantonales du 7 octobre, où nous lisons ces lignes : « Aux diminutions des retraites, des traitements et des salaires, doit correspondre une égale diminution du coût de la vie. Sans un meilleur aménagement des impôts, sans baisse des prix et du loyer de l'argent, la déflation serait une injuste tromperie. Elle aggraverait la sous-consommation et ferait supporter aux seules classes moyennes et ouvrières les conséquences de la crise. »

Déflation et diminution du coût de la vie sont donc liées. Mais cette liaison, dans la pratique, est loin d'être réalisée. L'agriculture, aussi, est loin d'avoir vu la fin de ses difficultés. Nous en sommes à la quatrième loi sur la défense du marché du blé qui semble accorder la consé-

cration définitive à la tarification officielle du blé en France et qui, en raison de certaines de ses dispositions, soulève résistance et opposition dans les milieux intéressés. Il y a là un problème technique qui n'est pas résolu et qui sera très difficile à résoudre.

Il n'est pas le seul, et rien qu'en se plaçant à ce point de vue de la technique, on est en droit de dire qu'il est indispensable qu'on continue à laisser au gouvernement actuel sa liberté d'étude, d'initiative et d'action. Il faut aussi qu'il puisse préparer, en connaissance de cause, cette réforme de l'Etat dont tout le monde parle, mais dont personne encore n'a présenté un plan d'ensemble vraiment satisfaisant.

La Chambre a nommé une commission qu'elle a chargée de faire le travail préliminaire. C'est un radical-socialiste, M. Marchandeu, ancien ministre, maire de Reims, qui la préside. Elle s'est fragmentée en sous-commissions, qui ont déjà rédigé les rapports sur des points particuliers : les relations entre l'exécutif et le législatif; le pouvoir de dissoudre la Chambre, la réforme électorale et celle du droit de suffrage, la réforme parlementaire et celle du nombre des députés, l'avenir du Conseil national économique.

C'est là un vaste programme, mais rares sont encore les points sur lesquels l'accord paraît fait sur des propositions acceptables par la majorité. Surtout, il n'est pas encore sorti de ces délibérations une construction cohérente. La nécessité a été cependant admise de réduire le nombre des députés et le chiffre de cent cinquante suppressions a été même, en principe, adopté. On a estimé aussi qu'il fallait procéder à un nouvel aménagement du droit de dissolution et, dans la pratique de la vie politique, cesser de craindre d'y recourir. Depuis le 16 mai 1877, on ne l'a jamais fait, tant l'initiative que prit alors le maréchal Mac-Mahon a laissé dans les mémoires françaises un fâcheux souvenir.

C'est pourtant à la dissolution que, dit-on, pense toujours M. Doumergue; c'est, dit-on aussi, la peur qu'ils en ont qui est, pour maints radicaux, le commencement de la sagesse; mais M. Tardieu, comme M. Léon Blum, la réclame, pour des raisons et avec des espérances opposées. Dans quelques organes radicaux, on a prêté à M. Tardieu l'arrière-pensée de la rendre inévitable, dès maintenant, en se livrant à l'éclat qu'on sait. Nous ne croyons pas qu'il ait eu cette intention machiavélique et cherché ainsi à forcer la main à M. Doumergue.

Ce que nous croyons, par contre, c'est qu'il sera très difficile de faire sortir des travaux des commissions parlementaires un plan de réforme de l'Etat aussi hardi que celui qui conviendrait. On peut donc se demander si, en ce domaine aussi, l'initiative ne devrait pas venir du gouvernement lui-même, ce qui ne veut pas dire que M. Doumergue ne tiendrait aucun compte des suggestions et des propositions parlementaires.

Pour le moment, nous sommes dans une période de transition, où la conviction est établie chez tous que les anciennes méthodes sont condamnées, et qu'il faut en adopter de nouvelles, sans que personne en ait encore proposé avec l'autorité nécessaire. M. Doumergue, de manière empirique, au jour le jour, a tiré le pays de l'ornière et l'a redressé. Il s'agit de trouver la bonne route.

E. B.

### Le congrès des libraires français contre les éditeurs d'ouvrages licencieux

Réuni à Vevey, sous la présidence de M. Ramuz, le congrès des libraires de France a voté la résolution suivante :

« Le Congrès des libraires français émet le vœu que, par une disposition législative nouvelle, l'éditeur et l'auteur d'ouvrages licencieux et pornographiques soient considérés et poursuivis comme délinquants principaux, que la vente des ouvrages ayant fait l'objet d'un jugement de condamnation soit interdite sur tout le territoire ;

« Décide que les associations de libraires de langue française seront invitées à réclamer aux éditeurs, lors du lancement des nouveautés, des précisions sur la valeur morale et les tendances de chacune d'elles ;

« Invite ces associations, en rappelant à leurs adhérents la responsabilité morale qui leur incombe dans l'exercice de leur profession, à instaurer une discipline telle que les libraires présentent à tout instant au public français ou étranger le vrai visage de la littérature française dont le rayonnement doit être pur de toute tache. »

## La lettre collective des évêques allemands

Nous avons dit que les évêques allemands, dans leur conférence de Fulda, au début de juin, avaient arrêté les termes d'une lettre collective qui devait être lue le 1<sup>er</sup> juillet dans toutes les églises ; mais il n'en fut point donné lecture et aucun journal allemand ne l'a publiée. Nous en avons donné le sens général.

En voici quelques extraits :

### Les doctrines néo-païennes

Vous ne manquerez pas de comprendre, chers diocésains, à quel point nous sommes angoissés, devant l'apparition et le renforcement, au cours de cette dernière année, de tendances et de mouvements qui s'affirment résolument adversaires et négateurs des grandes œuvres de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des vérités fondamentales de l'Eglise catholique. Non contents de s'attaquer ainsi à ce qui nous est le plus cher, ces éléments dont nous avons à déplorer l'activité croissante dans notre patrie cherchent à établir une nouvelle religion et une nouvelle église nationale allemande, fondée sur une « foi nouvelle », sur le « mythe du sang ». Cette foi nouvelle n'a rien de commun avec la croyance aux révélations d'origine divine et éternelle dont le Christ a pu dire que « le ciel et la terre disparaîtront, tandis que mes paroles demeureront » (Marc, XIII, 31).

C'est s'opposer au Christ, au Sauveur du monde, que de préconiser, comme le font les néo-païens, la fondation d'une autre Eglise, d'une Eglise nationale allemande se réclamant d'une doctrine et d'une morale soi-disant authentiquement germaniques, et l'introduction au lieu et place de la sainte liturgie de l'Eglise, une et universelle, de mœurs et d'usages populaires, qu'on aura ramenés à la vie par des procédés tout à fait artificiels. Certes, l'Eglise catholique honore et estime les caractères particuliers et les valeurs propres des différents peuples et des différentes races ; elle n'a pas manqué de mettre ici, comme partout, les mœurs et les usages de nos régions et de notre peuple, purifiés, bien entendu, de toute superstition, au service de la vérité chrétienne. Ainsi, elle a ennobli les coutumes populaires dignes d'être préservées, en les élevant, en les intégrant au service de la prédestination sur-naturelle de l'homme. Mais si, au mépris des mystères divins du christianisme, au mépris des bienfaits de la civilisation chrétienne, l'on revenait aujourd'hui, comme le préconisent les tenants du néo-paganisme, à la déification païenne de la nature, au culte des forces naturelles, ce serait un recul dont on ne saurait exagérer les dangereuses répercussions ; ce serait rompre avec ce qu'il y a de meilleur dans notre tradition nationale.

Ceux-là mêmes qui veulent nous donner une Eglise nationale cherchent à nous arracher à Rome, au rocher de Pierre sur lequel le Christ, le Fils de Dieu, a édifié son Eglise universelle. Ils cherchent à nous séparer de cette Eglise dont saint Paul a dit qu'elle était « la colonne et le fondement de la vérité » (I Tim., III). S'il est vrai, comme l'affirment ces nouveaux païens, que c'est dans le « sang et la race » qu'il faut voir le fondement de la foi et de la religion, que ce sont le « sang et la race » qui les déterminent, ce serait l'Etat, en tant qu'expression de l'union de tous les citoyens, qui remplacerait l'union des croyants, c'est-à-dire l'Eglise. Il aurait donc, de plein droit, la possibilité, de par son « totalitarisme », de prétendre régler et commander toutes les relations humaines, tant et si bien que tous les droits de la personnalité humaine, tous les droits de la famille, dans toutes les sociétés humaines, seraient entièrement abandonnés à sa domination.

C'est donc de manière solennelle que nous, vos évêques, instructeurs et pasteurs de droit divin des chrétiens catholiques des pays d'Allemagne, nous élevons la voix, unanimes, pour protester contre la diffusion des doctrines hérétiques et néo-païennes dans notre patrie, pour protester contre toutes les attaques et contre toutes les calomnies, verbales et écrites, que les partisans de ces doctrines dirigent presque tous les jours contre Dieu, contre le Christ et contre sa très sainte Eglise.

### Condamnations expresses

Fidèles à notre devoir, nous ne saurions nous taire. Nous devons même parler avec une précision d'autant plus grande que ces « discours à contre-sens » qui cherchent à détourner du Christ et à propager « la nouvelle foi », se sont appropriés des paroles divines consacrées par l'usage, sous une forme propre à duper et à séduire, cependant qu'ils n'hésitent pas à recourir à la flatterie, en prêchant l'amour du peuple allemand, au sein d'une soi-disant « religion de l'avenir germanique ». Dans la propagation de ces discours, il y a un danger d'autant plus terrible qu'ils pénètrent jusque dans les couches les plus larges de notre population, même jusque dans les rangs de la jeunesse. Aussi, l'on voit l'Eglise et ses serviteurs attaqués et raillés publiquement dans certains quotidiens, dans certaines revues, dans certaines brochures, cependant que le Christ,

notre Sauveur, est objet de blasphème et qu'est offensée la majesté infinie de Dieu. Nous ne saurions nous taire devant la pénétration et la diffusion dans les écoles, dans les milieux d'instituteurs et de professeurs, dans les cours donnés aux chefs locaux et dans les camps de travail, d'un livre qui s'attaque de la façon la plus extrême à la foi, à la religion chrétienne, au respect de l'autorité du Christ et de l'Eglise, d'un livre qu'on cherche à ériger, dans les milieux populaires, en fondement spirituel d'une nouvelle conception du monde. Si de tels écrits peuvent être recommandés publiquement, et s'ils peuvent même être imposés par des mesures de coercition aux fidèles, il est de notre devoir d'affirmer rigoureusement que c'est un péché grave, et par conséquent, qu'il est strictement interdit de répandre et de lire des écrits qui combattent le christianisme ou qui ruinent les bases de la religion et de la morale chrétiennes. Et encore, lorsque nous constatons qu'il se trouve parmi ces tenants et ces propagateurs des idées néo-païennes, non seulement des particuliers, mais aussi des personnalités qui ont à leur disposition les possibilités les plus larges à l'influence la plus vaste, il nous est impossible de nous réfugier, craintivement, dans le silence.

### L'oppression de la presse et des associations

Voyons à présent l'autre aspect de la question. Tandis que le néo-paganisme se voit attribuer les possibilités les plus larges de répandre ses idées, notre presse catholique est privée du droit de traiter librement les grands problèmes contemporains, à la lumière de la doctrine et de la morale catholiques et de se défendre contre les attaques auxquelles sont en butte le christianisme et l'Eglise. C'est ainsi que les fidèles se voient sollicités le dimanche, jour du Seigneur et de la famille, par des fêtes et des manifestations des organisations reconnues par l'Etat, à tel point qu'il ne leur reste pas, le plus souvent, le temps nécessaire pour prendre part pieusement aux services divins et pour mener une vie de famille chrétienne. C'est ainsi que nos organisations et nos groupements catholiques se voient opposer, dans l'accomplissement de leur devoir envers l'Eglise et envers le pays, les restrictions que vous savez. Nos Jeunesses catholiques sont persécutées dans de nombreuses régions, même lorsqu'elles se consacrent uniquement à l'affirmation de leur foi au Christ et se bornent à rester fidèles aux associations bénies par l'Eglise, auxquelles, d'ailleurs, la protection d'Etat a été solennellement garantie. Responsables du troupeau du Seigneur, nous ne saurions nous taire devant l'attitude de certains milieux fort influents qui n'hésitent pas à transgresser ouvertement les décisions de notre gouvernement et à contrecarrer ses volontés, pour mieux porter atteinte à notre foi, pour mieux en détruire les racines dans le peuple allemand.

En mettant en garde nos fidèles contre les mauvais bergers et contre les doctrines erronées, nous ne faisons que remplir notre devoir pastoral, nous ne cherchons que le salut des âmes qui nous ont été confiées et le véritable bonheur de notre peuple.

Vous avez pu entendre et lire qu'on pouvait se réclamer d'un christianisme positif tout en ne croyant ni au Christ, Fils de Dieu vivant, ni aux saints Evangiles. Nous, vos évêques, nous vous disons qu'il n'y a de christianisme positif que là où il y a la foi au Christ Fils de Dieu, foi au Sauveur du monde qui s'est fait homme, en tout son Evangile et en tous ses préceptes. Tout autre christianisme n'est pas un christianisme positif. Le christianisme positif, c'est la foi en la révélation qui prend son origine « non dans la chair et dans le sang, mais dans le Père qui est aux cieux ». (Math., XVI, 17.)

Vous avez pu entendre et lire que seul est moral ce qui est utile au peuple. N'est moral que ce qui correspond aux exigences, aux fins et au bien de la race. Nous, vos évêques, nous vous disons : « Est moral ce qui correspond à la volonté et aux lois de Dieu, qu'on trouve, soit inscrites, comme droit naturel, sur les tables du cœur humain (Rom., II, 65), soit contenues dans les révélations des Saintes Ecritures, soit proclamées par l'Eglise, intendante des révélations divines, par la grâce et au nom du Christ ».

Vous avez pu lire et entendre qu'un serment de fidélité inconditionnelle était admissible. Nous, vos évêques, nous vous disons que le serment n'étant autre chose qu'une évocation solennelle de Dieu, il est impossible de s'engager à accomplir un acte qui serait contraire aux préceptes divins. Il est légitime de s'engager sous la foi du serment — ainsi, par exemple, pour les fonctionnaires et les soldats — à accomplir fidèlement son devoir professionnel — à obéir aux autorités légalement constituées. Mais si l'obéissance à un ordre exigeait un acte contraire aux lois divines ou aux avertissements de la conscience, les décisions de la Conférence de Fulda, de novembre 1919, prises à propos de la Constitution de Weimar, sont toujours valables : « Les catholiques, en prêtant serment à la Constitution ne s'engagent naturellement à rien qui soit en opposition avec les lois de Dieu et de l'Eglise, ou les avertissements de la conscience ».

Vous avez pu entendre et lire que le christianisme fut un malheur et une cause de dépérissement pour la race de nos ancêtres germaniques. Quant à nous, vos évêques, nous vous disons :

l'adoption du christianisme par les anciens Germains, ce fut le don du ciel le plus précieux, ce fut une grâce divine pour laquelle, nous qui sommes ici assemblés près du tombeau de saint Boniface, nous ne saurions jamais assez remercier le Seigneur. Le christianisme a ennobli les bonnes dispositions naturelles de nos ancêtres : il a consacré la mission historique du peuple allemand en Occident ; enfin, il a créé cette civilisation germanique et chrétienne qui restera, en tout temps, la gloire suprême du peuple allemand.

### Les évêques font-ils de la politique ?

Chers diocésains ! On vous dira peut-être, comme on vous l'a déjà dit si souvent, que l'intervention des évêques en faveur de la foi de nos pères, que leur mise en garde contre les erreurs du néo-paganisme et contre les mots d'ordre de ses partisans sont une immixtion indiscrète dans le domaine politique. Conscients de notre mission religieuse et des devoirs que nous impose notre sainte charge, nous tenons à réfuter cette interprétation erronée de notre activité.

Ce n'est pas faire de la politique que d'affirmer et de défendre la foi en Dieu, base de tout ordre terrestre.

Ce n'est pas faire de la politique que de défendre les lois morales éternelles de l'humanité, les dix commandements du Seigneur, ainsi que le droit tel que Dieu nous l'a donné.

Ce n'est pas faire de la politique que de réfuter les conséquences du concept de l'honneur païen, que de rappeler que les duels sont interdits par la loi de Dieu et par celle de son Eglise.

Ce n'est pas faire de la politique que de se solidariser, dans l'amour du prochain que nous enseigne le christianisme, avec ceux que les bouleversements ont plongés, innocents, dans le besoin et dans la misère, avec ceux qui, souvent, ont été injustement atteints dans leur bonheur et dans leur bon renom.

Ce n'est pas faire de la politique que d'exiger que nous soit donnée la possibilité de faire entendre aux différents milieux sociaux, et plus particulièrement à la jeunesse, l'écho d'une éducation et d'une instruction vraiment chrétiennes.

Tout ce que nous exigeons, c'est la conservation des droits divins ; c'est, pour l'Eglise du Christ, la possibilité d'employer à cet effet les moyens modernes qui s'avèrent nécessaires. Ce que nous rejetons et ce que nous condamnons, c'est cette doctrine néo-païenne qui cherche à vous faire rompre avec une tradition millénaire et qui menace de faire choir notre peuple dans une déchéance affreuse.

Nous sommes conscients de ne faire que notre devoir de gardiens du patrimoine religieux de nos ancêtres en intervenant en faveur de la morale chrétienne, garantie certaine d'une vie nationale heureuse.

### Nouvelles protestations

Nous n'hésitons donc pas à repousser les discours et les écrits de ceux qui voient dans les évêques catholiques les représentants d'intérêts terrestres et les interprètes d'ambitions politiques. Nous repoussons ces contre-vérités calomnieuses qui cherchent à miner l'influence de la hiérarchie ecclésiastique, dont l'autorité n'existe que par la grâce divine. Nous condamnons l'attitude de ceux qui peuvent impunément offenser et ridiculiser publiquement de la façon la plus indigne un cardinal allemand, un prince de l'Eglise qui n'a cessé de contribuer en Allemagne au bien de la religion et de la morale. C'est au nom du peuple allemand que nous protestons contre les soupçons infamants dirigés contre nos prêtres, qui ont charge d'âmes, contre les injures qu'ils doivent subir, contre le contrôle méfiant auquel ils sont soumis. Les membres du clergé allemand qui se voient brimés et opprimés pour leur obéissance envers l'Eglise et leur fidélité à leur charge sacrée peuvent être pleinement assurés que chaque attaque injuste et chaque souffrance qu'ils subissent, en toute innocence, ne font qu'augmenter l'amour que leur portent leurs évêques ainsi que la confiance du peuple catholique. Nous nous refusons également à accepter qu'on puisse voir dans nos associations catholiques des organisations politiques camouflées et des terrains d'activité politique. Dans les associations catholiques reconnues par l'Eglise, nous apprenons, à ceux qui en sont membres, à servir Dieu, à remplir leur devoir d'état, selon la loi du christianisme saint et pratique. Dans nos écoles d'apprentissage catholique, notre enseignement s'efforce de faire des jeunes gens qui nous sont confiés d'utiles et d'honnêtes fidèles, d'utiles et d'honnêtes citoyens. Nos courageuses jeunes gens ne cherchent ni ne trouvent rien d'autre chez nous. C'est là le seul but qui préside aux démarches de la vie commune, tant religieuse qu'extérieure de l'Eglise, dans nos associations de jeunesse. Et nous ne saurions en donner meilleur témoignage que la guerre mondiale au cours de laquelle la jeunesse catholique a fait preuve d'un enthousiasme et d'un esprit de sacrifice religieux sans pareils, entièrement voués au service de la patrie.

### Appel au courage chrétien

Restez donc fidèles à la religion de vos pères ! Soyez assurés que le Christ, l'Homme-Dieu, Sauveur du monde, reste fidèle à son Eglise dont il a dit « que les portes de l'enfer ne

prévauront pas contre elle ». A nous aussi, la fidélité à l'Eglise est une garantie d'invincibilité.

Quant à vous, parents, sachez user de vos droits envers vos enfants ; ne tolérez pas qu'ils puissent fréquenter les incroyants, qu'ils puissent adhérer à des organisations et lire des écrits où est prêché le néo-paganisme, où sont attaquées l'Eglise et les autorités ecclésiastiques. N'oubliez pas que vous restez responsables de la vie morale et religieuse de vos enfants, même lorsqu'ils sont loin de vous, en villégiature ou à la campagne.

Instituteurs, institutrices, professeurs catholiques, soyez, avec les parents, les anges gardiens visibles des enfants qui vous sont confiés et n'oubliez jamais que vous aurez un jour à rendre compte devant Dieu de votre mission professionnelle, chrétienne et sacrée auprès des enfants chéris du Seigneur.

Tenez bon, hommes courageux et femmes intrépides, au sein de vos associations bénies par l'Eglise. Elles vous raffermissent dans votre foi, vous réunissent en une amicale fraternité, vous rappellent constamment à votre devoir, vous conduisent souvent à l'union avec le Christ à la sainte Table.

Jeunesse catholique, tenez ferme la bannière du Christ, et si l'on vient à la honnir, si on vous l'arrache, soyez d'autant plus fidèles au Christ dans votre cœur. Et si l'on vous empêche de porter publiquement l'insigne du Christ, il n'y aura pas de meilleur ni de plus lumineux insigne de votre fidélité à Jésus-Christ qu'une vie courageuse, loyale et pure...

### Les mineurs polonais du Pas-de-Calais

Lille, 9 août.

Les incidents des mines de l'Escarpelle sont terminés. Un service d'ordre important continue à surveiller la mine.

Six cents Polonais se sont réunis et ont voté un ordre du jour adressé aux pouvoirs publics. Ils exposent qu'ils se désolidarisent d'avec les meneurs.

Hier, mercredi, jour de paye, 135 mineurs étrangers des mines de l'Escarpelle, à Leforest, en recevant le salaire de la quinzaine écoulée, ont été informés qu'ils ne faisaient plus partie du personnel de l'exploitation.

Cet avis a provoqué une certaine effervescence dans la colonie. Au cours des discussions, un Polonais mécontent a frappé sa voisine de trois coups de couteau.

### DANS LA SARRE

Sarrebruck, 8 août.

Le juge d'instruction du territoire de la Sarre, sur plainte de la direction du Front allemand et de la Saarkorrespondenz, a rendu une ordonnance déclarant que la saisie des actes du Front allemand et de la Saarkorrespondenz, opérée le 24 juillet sur l'ordre de la commission de gouvernement est injustifiée et doit être abrogée sans délai.

La commission de gouvernement de la Sarre a décidé de ne pas autoriser la restitution des documents. Elle base sa décision sur le droit qu'elle a de prendre des mesures préventives.

### Les affaires du Turkestan

Londres, 8 août.

On mande de Simla à l'agence Reuter : Quatre cents Chinois et deux mille musulmans, ayant à leur tête le général Kung-Tchen-Han, sont entrés dans Kachgar, d'où ils ont chassé les bandes de brigands qui infestaient la ville depuis la retraite des Tungans rebelles. Le chef de ces derniers s'est réfugié en Russie, où il a été escorté par des gardes consulaires russes.

### La complicité du Reich dans l'assassinat de M. Dollfuss

Les journaux français publient un document qui atteste les responsabilités du Reich dans les tragiques événements du 25 juillet, à Vienne. C'est la reproduction d'une photographie émanant de la « Deutscher Presseklub-Dienst », agence officielle allemande, dont le siège se trouve à Wilhelmstrasse. Ce document, qui annonce l'assassinat du chancelier Dollfuss, est du 22 juillet, donc antérieur de trois jours au drame. L'agence allemande l'a gardé en réserve et ne l'a communiqué aux journaux que le 25, après le « putsch ». Un journal de Strasbourg, l'*Elsasser*, en a eu connaissance le 26 ; et le *News Chronicle* de Londres l'a reproduit hier matin. Les légendes indiquent nettement que les nazis de Berlin avaient préparé dans tous ses détails le complot contre la vie du chancelier Dollfuss et l'indépendance de l'Autriche.

### Les troubles antisémites de Constantine

Paris, 8 août.

M. Carde, gouverneur général de l'Algérie, a reçu à Constantine le général Kiffer, commandant la division de Constantine, avec lequel il s'est entretenu de l'organisation des mesures d'ordre. Le gouverneur général de l'Algérie a ensuite donné successivement audience à une délégation de notables indigènes, puis à une délégation de notables israélites.

**Des discours résolus  
du chancelier et du vice-chancelier  
d'Autriche**

Vienne, 9 août.

Hier, mercredi, le Front patriotique a organisé une manifestation en l'honneur du chancelier Dollfuss, à laquelle plus de 200,000 personnes ont pris part. Dans son discours, le chancelier Dr Schuschnigg, a dit :

« Autrichiens, on a d'abord cherché à porter atteinte à l'esprit national de votre pays. En recourant aux mensonges, on a voulu porter sur un terrain étranger les discussions qui doivent rester dans le cadre national. Ce qu'on cherchait, c'était de faire disparaître notre patrie. Notre regrettable chancelier engagea la lutte et se défendit avec toute l'ardeur et le courage qui le caractérisaient. L'adversaire put s'apercevoir que le sentiment national autrichien devenait de plus en plus marqué. C'est alors que commença la seconde étape. On chercha à atteindre notre pays dans le domaine économique. On s'aperçut encore une fois que toutes ces tentatives étaient vouées à l'insuccès. Alors, on recourut à l'assassinat. On décida de supprimer le chancelier. Dans les terres allemandes, il y avait jadis les jugements de Dieu. Lorsqu'un habitant était l'objet d'un meurtre ou d'un assassinat, pour en connaître l'auteur, on faisait défiler devant le corps l'ensemble de la population de la localité, et on prétendait que, lorsque l'auteur du crime défilait devant sa victime, les blessures se remettaient à saigner. Certes, nous voulons sincèrement la paix, nous voulons tendre de nouveau la main aux égarés, mais nous n'entendons aucunement nous réconcilier avec ceux qui portent la responsabilité du sang versé. Avec ceux-là, pas de pitié. Il n'y aura jamais de pourparlers en vue d'une réconciliation avec ceux qui provoqueraient, s'ils devaient passer devant le cercueil de notre chancelier, une nouvelle trainée de sang. »

Le chef du Front patriotique, le prince Starhemberg, a pris ensuite la parole.

Il a dit :  
« Nous luttons de toutes nos forces et avec une passion farouche contre le retour à la barbarie qu'on voudrait nous imposer d'Allemagne. Les événements du 30 juin, en Allemagne, nous ont montré la valeur morale de ce système. Nous entendons lutter de toutes nos forces contre cette manière de gouverner. Nous servons la cause européenne. Ce n'est pas par idéalisme que les hommes qui tuèrent Dollfuss ont agi, mais pour un tout autre motif. Cet acte n'est que du banditisme. Nous tenons à avertir ceux qui croient pouvoir, une fois de plus, dénigrer leur patrie et trahir les intérêts de leur pays, que notre patience a des limites et que nous ne reculerons pas devant une lutte sans merci. L'heure pourrait venir où le peuple autrichien prendra les armes, comme c'est l'habitude de l'autre côté de la frontière, pour défendre son pays. Les temps ont changé. L'Autrichien est sorti de son calme léthargique. Il est prêt à l'action. »

**La famine en Russie**

Londres, 8 août.

Un correspondant anonyme rapporte aujourd'hui dans le « Daily Express » que six millions de paysans ukrainiens sont morts d'inanition au cours des 18 derniers mois, à la suite des prélèvements excessifs opérés sur leurs récoltes par le gouvernement bolchevik. Ce correspondant ajoute :

« La ferme collective située près de Belgorod est un camp de travail forcé. Les soldats de l'armée rouge, leurs fusils chargés, surveillent la plantation, la culture, la récolte et l'engrangement des céréales. Aux alentours de Kharkov, j'ai compté quinze cadavres en une demi-heure. »

**Un legs de M. François Coty**

Ajaccio, 8 août.

Par testament authentique, en date de 1929, M. François Coty lègue 25 millions à la ville d'Ajaccio pour des travaux et des embellissements et 500,000 francs au bureau de bienfaisance.

Ces dispositions sont antérieures à son élection comme maire, qui date de janvier 1931.

**Pour garder le chancelier Schuschnigg**

Vienne, 9 août.

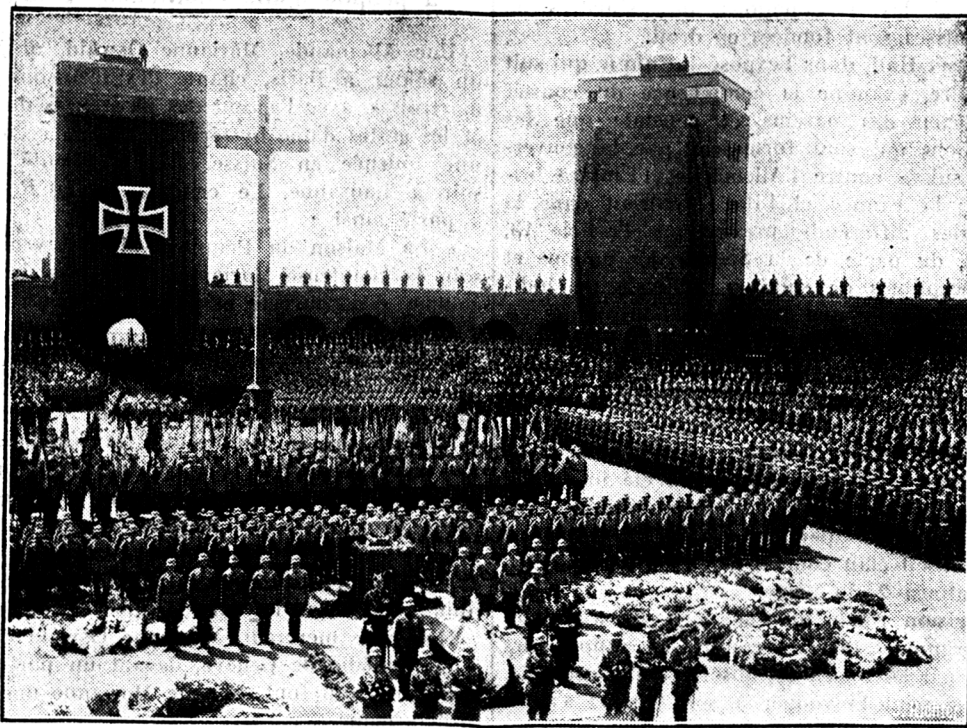
Suivant le conseil de ses amis, le chancelier Schuschnigg a approuvé la formation d'une garde du corps, composée de 24 anciens officiers des chasseurs impériaux. Le chancelier sera chaque fois accompagné dans ses voyages ou dans ses fonctions à Vienne d'une garde permanente de huit hommes armés de pistolets-mitrailleurs.

**BAGARRES A PARIS**

Paris, 9 août.

Hier soir mercredi, une bagarre a eu lieu entre des membres des Jeunesses patriotes et des membres du Front commun. Au cours de l'échauffourée, un membre du Front commun et deux membres des Jeunesses patriotes ont été blessés. Après avoir été pansés à l'hôpital de Vaugirard, ils ont pu rejoindre leur domicile. Il n'y a eu aucune arrestation.

**Les obsèques de Hindenburg**



Le monument de Tannenberg, l'enceinte aux huit tours, où Hindenburg est inhumé au milieu des soldats allemands morts à la bataille des lacs mazuriens.

**Le procès des émeutiers de Vienne**

Vienne, 9 août.

La cour de justice militaire de Vienne s'est occupée, hier, d'une affaire de haute-trahison contre neuf agents de la force publique accusés d'avoir entrepris l'arrestation du défunt chancelier Dollfuss, du ministre Fey et du sous-secrétaire d'Etat Karwinsky dans l'intention de provoquer par là un soulèvement et la guerre civile.

On impute à l'accusé François Leeb le délit de violence publique pour avoir empêché, par des menaces graves et la force, un commissaire criminel d'exercer son service et d'avoir ainsi entravé la liberté personnelle de ce fonctionnaire.

Dans son réquisitoire, le procureur général a déclaré ce qui suit : « Il résulte des enquêtes faites ces derniers temps qu'il y a des raisons de croire qu'un putsch semblable avait été projeté il y a une année déjà, mais qu'il n'a pas été exécuté. Alors, déjà, le gouvernement devait être fait prisonnier et destitué et le nouveau cabinet devait procéder à des élections. »

« En ce qui concerne le putsch actuel, on sait que, au moins trois semaines auparavant, des avis ont été lancés, mais ce n'est que le matin du 25 juillet que des informations ont été communiquées aux divers conjurés. Enfin, les instructions ont été données aux agents ici accusés par un fonctionnaire criminel en fuite. »

Le procureur général a traité ensuite de la participation de chacun des accusés au putsch selon leurs déclarations à la police. Ils s'accordent à dire qu'ils croyaient participer à une action légale ordonnée par le président de la république. Hackel, seul, a avoué avoir su qu'il s'agissait d'un acte illégal.

Après avoir pénétré dans le palais de la chancellerie, les accusés se sont jetés sur les agents qui y étaient de garde et les ont désarmés. L'un d'eux a surveillé, baïonnette au canon de son fusil, un fonctionnaire arrêté. Un autre a donné une gifle à un fonctionnaire de la chancellerie.

**Un changement dans la police anglaise**

Paris, 9 août.

Le *Matin* apprend que le ministère-britannique de l'aéronautique envisage la possibilité de placer lord Trenchard, actuellement préfet de police de Londres, à la tête de la commission spéciale chargée d'organiser les nouvelles escadrilles de chasse et de bombardement prévues par les estimations budgétaires de l'année courante.

On croit savoir que le successeur le lord Trenchard à Scotland Yard a d'ores et déjà été choisi. Il s'agirait du capitaine Sillitoe, actuellement chef constable de Glasgow.

**Un accord anglo-allemand sur les changes**

Londres, 8 août.

Selon le *Daily Herald*, le commerce d'exportation britannique avec l'Allemagne qui, par suite des difficultés de change, s'est, en certains cas, trouvé réduit presque à rien, va bientôt reprendre dans des conditions normales. Un accord anglo-allemand sur la question des changes sera, en effet, signé cette semaine, pour entrer en vigueur dans un délai de dix jours.

**LES FINANCES NIPPONNES VACILLANTES**

Tokio, 8 août.

Une conférence importante s'est déroulée entre les organes dirigeants du ministère des finances et la Banque du Japon. Il a été décidé de maintenir à son niveau actuel le taux d'escompte, en s'abstenant de procéder à des opérations de conversion.

En outre, la Banque du Japon empêchera toute inflation voilée en poursuivant les transactions en marché ouvert et en surveillant spécialement le trafic des bons du Trésor émis en vue d'équilibrer le budget.

**Les menées nazistes aux Etats-Unis**

Los Angeles, 8 août.

Le Dr Gyssling, vice-consul d'Allemagne, convoqué devant la commission d'enquête sur les menées, anti-américaines, a refusé de comparaître, la commission, a-t-il dit, devant au préalable obtenir le consentement de l'ambassade d'Allemagne à Washington.

M. Gyssling a déclaré qu'il pensait être interrogé au sujet d'un chèque de 215 dollars émis par le consulat et touché par une personne dont le rôle était suspect.

Washington, 8 août.

Le chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne a déclaré qu'il attendait un rapport complet sur la requête de la commission du congrès sur les menées anti-américaines, en vue d'entendre le vice-consul de Los Angeles, M. Gyssling, avant de prendre une décision.

Il a ajouté que M. Gyssling pouvait invoquer l'immunité diplomatique pour ne pas comparaître.

**Les communistes chinois**

Hong Kong, 8 août.

Des rumeurs annonçant que les forces communistes s'étaient approchées jusqu'à 5 kilomètres de la ville ont vivement alarmé les étrangers résidant à Fou-Tchéou.

Le commandant du contre-torpilleur britannique *Witch*, ancré au large de cette ville, croit qu'il s'agit simplement de maraudeurs ou de bandits n'ayant aucun rapport avec les forces communistes. Celles-ci, d'après les dernières nouvelles, n'auraient pas dépassé Shui-Kéou, à 86 kilomètres de Fou-Tchéou.

Cet officier ajoute toutefois que la situation demeure très incertaine.

**Une importante épuration dans le parti fasciste**

Une épuration du parti fasciste — mesure à laquelle le *Duce* recourt de temps en temps pour maintenir la discipline dans les rangs du fascisme — a lieu actuellement en Romagna, la région natale de M. Mussolini.

Cette épuration est entreprise à la suite de l'arrestation de Leandro Arpinati, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, arrestation qui fut la conséquence d'une querelle au quartier général fasciste.

Arpinati, dans un accès de colère, avait frappé le secrétaire général du parti, Starace.

Quand le *Duce* eut connaissance de l'incident, il ordonna l'expulsion immédiate d'Arpinati des rangs du parti. L'ancien sous-secrétaire d'Etat fut ensuite arrêté et condamné par un tribunal fasciste local à cinq ans de domicile forcé dans les îles Lipari.

Comme une fraction notable des fascistes de Romagna avaient soutenu Arpinati, des sanctions furent également prises contre les plus compromis.

Une vingtaine de fascistes éminents ont été exclus du parti et on rapporte, d'autre part, que, au cours de cette semaine, trois cents « chemises noires » ont été arrêtées. Il convient de noter que Leandro Arpinati était *persona grata* dans le fascisme italien.

**La politique sociale de M. Roosevelt**

Washington, 9 août.

Les codes de travail ne seront plus appliqués dans les villes de moins de 2500 habitants ; toutefois les dispositions générales du *National Recovery Act*, visant le travail des enfants et les contrats collectifs restent en vigueur.

Les petits commerçants se sont plaints que les codes favorisaient les grandes entreprises, contre lesquelles ils ne pouvaient pas lutter en raison des salaires et des frais élevés qu'ils devaient supporter.

**C'est Hindenburg qui a décidé  
l'envoi de von Papen à Vienne**

Berlin, 9 août.

Le vice-chancelier von Papen a remis la déclaration suivante aux agences Reuter et Associated Press :

« Maintenant que le gouvernement autrichien a agréé ma nomination de ministre et de ministre plénipotentiaire, je veux bien me conformer à votre désir et vous remettre une courte déclaration. La tâche que m'a confiée le *Führer* et chancelier du Reich est clairement exposée dans la lettre qu'il me fit parvenir le 26 juillet 1934. Je me suis mis à la disposition de mon chef pour cette mission, car je sais que la détente de la situation européenne dépend pour une large part de sa réalisation et j'entends servir mon pays dans cette nouvelle fonction. La dernière signature du maréchal Hindenburg a été tracée sous la lettre qui m'est parvenue et qui dit : « Si je vous envoie comme représentant diplomatique du Reich à Vienne, je le fais dans l'espoir sincère que vous réussirez à nouer des relations normales et cordiales avec le peuple autrichien de la même origine que le nôtre. Mes meilleurs vœux vous accompagnent dans l'accomplissement de votre mission pleine de responsabilités. »

Cet ordre est clair. Il n'y a rien à y ajouter.

**Pas de drapeaux en berne pour Hindenburg**

Le Havre, 9 août.

M. Léon Meyer, maire du Havre, en réponse à la lettre du préfet l'avisant que, sur instructions du ministre de l'Intérieur, les drapeaux devaient être mis en berne sur les édifices publics, le 7 août, jour des obsèques du maréchal Hindenburg, a déclaré qu'il regrettrait de ne pouvoir s'associer au deuil allemand.

**Le différend anglo-nippon arrangé**

Tokio, 8 août.

Sir Robert Clive, ambassadeur de Grande-Bretagne, a conféré mardi après midi avec M. Hirota, ministre japonais des affaires étrangères.

Ils se sont occupés entre autres de la question des troupes britanniques, dans le nord de la Chine, qui effectuent des manœuvres au delà de la Grande Muraille, soit en territoire manchou. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères nippon a déclaré que l'incident en question était liquidé.

**Des malversations en Serbie**

Belgrade, 9 août.

Les autorités d'Ossek ont ouvert une enquête sur certaines entreprises et sur certaines personnes pour des malversations, au détriment de l'Etat. Ces malversations ont été effectuées dans plusieurs cas avec l'aide de certains fonctionnaires. Des interrogatoires viennent d'avoir lieu, ainsi que des perquisitions. Des décisions ont été prises en vue de quelques arrestations préventives à Ossek et dans d'autres villes. Des renseignements plus détaillés seront communiqués lorsqu'ils ne pourront plus porter préjudice à l'enquête.

**Les fascistes espagnols causent du grabuge**

Vigo, 9 août.

Le président de la république et les personnalités qui l'accompagnent sont arrivés à Vigo. A un certain moment, quelques jeunes fascistes, au passage du cortège, ont salué le chef de l'Etat le bras tendu à la romaine ; les membres du parti de la gauche républicaine ont protesté violemment. Le public, soutenant les partisans de la gauche, ont poussé des vivats à la république. L'incident a provoqué quelques bousculades.

Douze fascistes ont été arrêtés. On a trouvé sur eux des couteaux et des matraques. Tandis que les agents amenaient les détenus au poste, la foule s'est emparée d'un des fascistes et l'a frappé violemment.

**Grève imminente à New-York**

New-York, 8 août.

Les syndicats ouvriers des fabriques de tricot ont décidé la grève générale. La grève affectera 200 ateliers occupant 18,000 ouvriers.

**Hitlersee en Silésie**

Berlin, 8 août.

Par décret du ministre de l'intérieur du Reich, la commune de Sczedrzyk, dans l'arrondissement d'Oppeln (Silésie), s'appellera désormais « Hitlersee ».

**Nouvelles diverses**

M. et Mme Baldwin ont quitté Londres pour Aix-les-Bains où ils séjourneront pendant plusieurs semaines.

— On parle d'un voyage prochain à Sofia des souverains yougoslaves. Le voyage aurait lieu les premiers jours de septembre.

— La police siamoise, ayant découvert que certains individus préparaient un coup d'Etat, a procédé à plusieurs arrestations.

— M. Mussolini est rentré à Rome.

— Le chancelier autrichien part aujourd'hui pour Budapest.

## La Suisse et les dommages de guerre

Le secrétaire général de la Société des nations vient de transmettre aux gouvernements un mémoire contenant les observations du Conseil fédéral sur le différend entre la Confédération suisse et d'autres Etats, au sujet de la réparation des dommages subis par des citoyens suisses à la suite d'événements de guerre.

Le Conseil fédéral rappelle que les Chambres fédérales, dans leur session de décembre 1933, ont pris à l'unanimité la décision suivante au sujet de la réparation des dommages de guerre subis par des Suisses, au cours de la guerre mondiale, sur le territoire des Etats belligérants :

« L'Assemblée fédérale prend acte des rapports du Conseil fédéral. Celui-ci est invité toutefois à poursuivre ses efforts en vue de résoudre la question des dommages de guerre, notamment à faire appel à l'intervention de la Société des nations ou à la Cour permanente de justice internationale. »

En vertu du mandat impératif qui lui a été conféré par les conseils législatifs de la Confédération suisse, le Conseil fédéral s'estime autorisé d'appeler à titre amical l'attention du Conseil de la Société des nations sur un grave différend d'ordre juridique élevé entre la Confédération suisse d'une part, d'autre part l'Allemagne, l'empire britannique, la France et l'Italie, au sujet de l'obligation de réparer les dommages de guerre subis par des Suisses sur le territoire de ces puissances pendant la guerre mondiale.

Le Conseil fédéral rappelle ensuite que ce différend a donné lieu à des actions diplomatiques nombreuses et prolongées. Il soulève des questions fondamentales de droit international sur la situation des ressortissants neutres en pays belligérants : aussi longtemps qu'il ne sera pas élucidé, il sera impossible aux gouvernements d'observer rigoureusement, comme le veut le préambule du pacte de la Société des nations, les prescriptions du droit international reconnu comme règle de conduite effective des Etats, ni par conséquent de faire régner la justice dans les rapports mutuels des peuples organisés.

Les tractations diplomatiques et les débats extrêmement approfondis au sein du parlement suisse révélèrent une opposition absolue entre les deux conceptions juridiques intransigeantes, au sujet des droits des sinistrés de guerre de nationalité neutre à être indemnisés des pertes considérables que la guerre entraîna pour eux comme pour les ressortissants des Etats où ils étaient établis, où leur patrimoine était situé.

Des expériences regrettables faites au cours de la guerre mondiale conduisent le Conseil fédéral à constater que les neutres ont été souvent en butte à des violences graves exercées contre leur personne ou leurs biens. Tous les Etats ont dès lors un intérêt à ce que la situation juridique de ces personnes et de leurs biens soit nettement définie.

Le Conseil fédéral examine ensuite successivement les chapitres suivants : 1) étendue et nature des dommages de guerre ; 2) les lois positives sur les dommages de guerre ; 3) les actions diplomatiques de la Suisse ; 4) la primauté du droit international ; 5) le droit à la réparation des dommages de guerre proprement dits ; 6) le droit à la réparation des dommages résultant de l'occupation militaire ; 7) le droit à la réparation des dommages résultant de la réquisition en dehors des occupations militaires ; 8) l'obligation de réparer les dommages de guerre ; 9) le montant de l'indemnité ou du dédommagement.

Il termine par les conclusions suivantes : Les Suisses sinistrés de guerre ont subi les torts les plus grands pendant les hostilités. Ces torts n'ont pas été réparés.

Dans la défense de leurs droits, ils se sont heurtés à des difficultés sans cesse renaissantes. Leurs réclamations les plus justes ont été écartées par tous les arguments puisés à l'arsenal des sciences juridiques. Victimes de faits de guerre, ils le sont encore de l'imprécision inhérente à maintes règles du droit des gens. Ils ne peuvent accepter cette double iniquité. Si le droit est imprécis, ils placent tous leurs espoirs dans les instances internationales d'une haute compétence et d'une objectivité reconnue pour le dégager et le proclamer. Ils ne comprennent pas la possibilité du rejet d'une demande aussi équitable et modérée que la leur.

Au delà des théories juridiques, ils savent que le juriste et l'homme d'Etat ont une mission essentielle, vivante, largement humaine, à remplir, c'est celle de réaliser la justice. Ils ne peuvent croire que cette justice leur sera refusée sans examen.

Sous le régime du pacte de la Société des nations, les possibilités techniques existent, qui permettent d'examiner leur cause. Les parties contractantes ont solennellement reconnu l'importance d'entretenir des relations internationales fondées sur la justice et l'honneur, d'observer rigoureusement les prescriptions du droit international reconnu désormais comme règle de conduite effective des gouvernements et de faire régner la justice dans les rapports mutuels des peuples.

Le gouvernement fédéral, agissant dans l'exercice de son droit de protection de ses ressortissants et en se fondant sur les dispositions du pacte de la Société des nations, prie le conseil de la Société des nations de demander à la Cour permanente de justice internationale d'émettre

un avis consultatif sur les points de droit faisant l'objet du mémoire, avis qui seul permettra d'établir si les réclamations des sinistrés de guerre suisses sont fondées en droit.

M. Sausser-Hall, dans l'exposé juridique qui suit le mémoire, examine la compétence du conseil de la Société des nations et constate que les réclamations qui sont formulées par le gouvernement suisse contre l'Allemagne, l'Empire britannique, la France et l'Italie rentrent dans la notion des différends prévus par l'article 13, alinéa 1, du pacte de la Société des nations et sont susceptibles de solution arbitrale ou judiciaire. Il rappelle que la demande introduite en 1931 devant le conseil de la Société des nations par le gouvernement finlandais contre le gouvernement britannique au sujet de navires finlandais, utilisés pendant la guerre par le Royaume-Uni, demande encore pendante actuellement, n'est pas sans analogie avec celle qui a été introduite par le gouvernement fédéral. Le comité de trois membres désigné par le conseil avait estimé que le conseil était compétent en vertu de l'article 11, alinéa 2 du pacte.

La décision finale du conseil a été ajournée, mais l'argumentation du comité de rapporteurs désignés par le conseil est absolument concluante. La Suisse peut l'invoquer à son tour et s'autoriser de ses conclusions pour que le conseil se déclare compétent et demande à la cour permanente de justice internationale un avis consultatif sur les diverses questions juridiques que soulève la réparation des dommages de guerre subis par des ressortissants neutres au cours de la guerre mondiale.

La demande du Conseil fédéral viendra devant le conseil de la Société des nations dans sa prochaine session qui s'ouvrira le 5 septembre.

## Le service du travail volontaire

Le Département fédéral de l'économie publique a adressé ces jours-ci aux gouvernements cantonaux une circulaire, par laquelle il porte à leur connaissance les résultats des délibérations de la commission d'experts qui avait été chargée d'étudier la question du service de travail, et les invite de nouveau à concourir de toutes leurs forces à cette œuvre de secours pour les jeunes chômeurs.

La circulaire exprime le vœu que les cantons fassent le nécessaire pour que les organes de l'administration cantonale et communale, tels les offices de placement et offices de la jeunesse, prennent plus activement en mains, à côté des institutions qui assument ce rôle jusqu'à présent, d'une façon du reste fort méritoire, l'organisation des entreprises ressortant audit service ; elle leur demande de subventionner dans toute la mesure de leurs moyens ces entreprises, lesquelles doivent avoir un caractère intercantonal et être accessibles à tous les jeunes chômeurs, sans distinction d'origine ou de domicile.

La circulaire rappelle aussi les mesures qu'on se propose de prendre en connexion avec le service de travail, en vue de la formation professionnelle des jeunes gens, et annonce que la centrale suisse pour le service volontaire de travail à Zurich (auprès de laquelle on peut se renseigner) fera donner prochainement, de concert avec l'autorité fédérale, un cours pour la formation des directeurs de camps de travail.

La circulaire prie enfin les cantons de pourvoir à ce que leurs services des travaux publics, des forêts, de l'agriculture et des améliorations foncières concourent à l'œuvre dont il s'agit en recherchant systématiquement les travaux qui peuvent faire l'objet du service volontaire de travail et les signalent à l'autorité fédérale. Celle-ci classera les projets et en tiendra la liste à la disposition des institutions ou autorités qui veulent organiser un service de travail.

La Centrale susdésignée prête comme auparavant ses conseils et son concours aux entreprises du service volontaire de travail.

## Les hôtes indésirables

Mardi, la police de Lugano a arrêté à la poste trois individus de nationalité yougoslave, tandis qu'ils retireraient de la correspondance d'un casier postal. Ces arrestations sont en rapport avec les cas Hofer et Zindar dont on a déjà parlé. D'autre part, une correspondance volumineuse continue d'arriver à l'adresse de Zindar, provenant de Yougoslavie. Il semble qu'on se trouve en présence d'un mouvement séparatiste yougoslave.

## Un Suisse dans le tribunal plébiscitaire de la Sarre

Le président de la cour de justice de Genève, M. Goudet, pressenti pour être désigné à titre de membre du tribunal international chargé de trancher les différends que pourrait provoquer le plébiscite de la Sarre, a été autorisé par le chef du Département de justice et police à accepter ces fonctions pour une durée de six mois, probablement de septembre 1934 à fin février 1935. La nomination de M. Goudet se fera par le Conseil de la Société des nations qui se réunira au début de septembre.

## Bagarres à Genève à propos d'une chanteuse socialiste

Une Allemande, Marianne Oswald, qui, après un séjour à Paris, chante des chansons montmartroises, avec l'accent des pleureuses du ghetto et les gestes d'une hystérique, fait en ce moment une tournée en Suisse. Elle a chanté mardi soir à Lausanne. Le critique de la *Revue* en a parlé ainsi :

« La Maison du Peuple avait fait venir, hier soir, la chanteuse Marianne Oswald, artiste « de gauche » découverte et adoptée par un cénacle d'invertis de l'esprit.

« Nous n'avons jamais vu, ni entendu, autant de laideurs dans autant de bassesse. Tignasse rousse, réfractaire au démolir, figure de gargouille sur le temple du Nauséabond, voix de pale noce, tel nous est apparu le personnage tord-boyaux dont on prétend faire quelque chose de prophétique. Marianne Oswald dit bien deux choses : le mot de Cambronne et la *Crevaizon* ; elle a deux amours, comme Joséphine ; nous les lui laissons pour compte. »

Hier soir mercredi, Marianne Oswald chantait à la Comédie de Genève, devant un parterre de socialistes, qui font de cette Marianne une gloire prolétarienne.

Il y avait même M. Nicole, président du Conseil d'Etat, dont on sait pourtant qu'il ne s'amuse jamais.

Il n'y avait pas que des amis de la fille Oswald dans la salle. Elle fut sifflée et « chahutée ». Le fabricant de matraques des émeutes de Genève, le camarade Bærswyl, devenu agent de la Sûreté, vit là une occasion de briller et arrêta M. Thomas, de l'Union nationale, un adversaire acharné du socialisme. M. Nicole alla lui-même prêter main forte aux agents. Un autre siffleur, M. Aeschlimann, fut bousculé par une dizaine de socialistes « courageux » et remis entre les mains de la Sûreté. Enfin, M. Fabre, rédacteur en chef de la *Suisse*, qui assistait comme critique à la représentation et qui avait quitté sa place pour voir ce qui se passait, fut insulté par M. Nicole, absolument hors de lui-même et qui le menaça de le gifler. M. Nicole ordonna finalement l'arrestation de M. Fabre.

MM. Thomas et Aeschlimann furent relâchés au cours de la nuit. M. Fabre, objet de la vindicte personnelle de M. Nicole, fut également libéré.

La conduite d'un chef de gouvernement qui se permet une telle attitude et qui manifeste si basement ses rancunes personnelles sera sévèrement jugée en Suisse.

Le critique musical de la *Gazette de Lausanne* décrit ainsi le genre de la chanteuse Oswald :

« Avec sa perruque rousse, sa longue robe noire, ses ongles soigneusement carminés, Mme Oswald s'appuya contre le piano, et d'une voix éraillée, avec des gestes d'automate, des regards torves et un fort accent judéo-allemand, elle se donna beaucoup de mal pour atteindre aux extrémités de la vulgarité et pour mériter sa réputation de satanisme et de réalisme diabolique qui servent à sa publicité et qui font marcher les affaires.

« Elle nous détailla quelques chansons qui, interprétées de cette façon, au lieu de vous émouvoir, de vous toucher le cœur, vous donnent la nausée.

« Dans un monologue dramatique de Jean Cocteau, elle montra des qualités de mime et de comédienne ; mais pourquoi Mme Marianne Oswald s'obstine-t-elle à chanter en français ? On préférerait l'entendre en yiddish ou en allemand, car, même quand elle vous lance à la face, avec cet air de défi qui est sa spécialité, la réponse de Cambronne, il faut bien avouer que ce n'est pas ça et que ce mot, dans sa bouche, perd toute son éloquence.

« La démonstration ne dura que vingt minutes, mais c'était suffisant. »

## Le concours de musique de Genève

C'est dimanche, 12 août, que commencera, à Genève, le grand concours international de musique auquel participeront plus de 6000 musiciens.

Cette journée se terminera par une grande fête de nuit pendant laquelle sera tiré un feu d'artifice grandiose.

Lundi, 13 août, après midi, ce sera le cortège de tous les corps de musique qui prennent part au concours.

## Cours de langue allemande pour Suisses romands

Le canton et la ville de Saint-Gall ont aussi organisé pour cet été, à l'Institut Schmidt, à Saint-Gall, des cours officiels spéciaux de langue allemande. Ces cours, uniques en leur genre dans toute la Suisse allemande, sont destinés aux élèves de tous les degrés qui désirent bénéficier d'un enseignement rapide et approfondi de la langue allemande. Ils permettent aux jeunes Suisses romands de faire en Suisse allemande un séjour aussi utile qu'agréable. Les participants aux cours annuels ont l'occasion de poursuivre leurs études jusqu'à la maturité et au diplôme commercial s'ils en font la demande.

Pour satisfaire à de nombreux désirs, cette

année, des cours de vacances spéciaux auront lieu et sont destinés aux instituteurs et professeurs de la Suisse française. On peut se renseigner à l'Institut pour jeunes gens de M. le Dr Schmidt, à Saint-Gall.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### L'assassinat d'une rentière à Paris

La police parisienne enquête sur l'assassinat d'une dame Laurent, demeurant rue de la République, chez laquelle on a retrouvé pour 480,000 francs de titres divers.

#### Des voleurs d'automobile tués

Sur la route de Brumath (Alsace), la gendarmerie a trouvé, dans la nuit de mardi à hier mercredi, une automobile qui avait été volée quelques heures plus tôt à Strasbourg et qui, à la suite d'un accident, s'était brisée à cet endroit.

Dans l'accident, deux des voleurs avaient trouvé la mort.

Leur complice, qui venait de purger une peine de six mois de prison pour port d'armes prohibées, est dans un état désespéré.

#### Collision de chemin de fer

Un train de voyageurs a tamponné hier, mercredi, en gare d'Arvant (Haute-Loire), un train de marchandises qui y stationnait. Le chef de train a été tué sur le coup. Deux voyageurs ont été blessés grièvement. Huit autres voyageurs ont été légèrement blessés. L'accident semble dû à une erreur d'aiguillage.

#### Incendie à Singapour

Un violent incendie a éclaté dans un des quartiers indigènes de Singapour (presqu'île de Malacca). Plusieurs milliers de personnes se trouvent sans abri. On ignore jusqu'ici s'il y a des victimes.

#### Un violent orage en Hongrie

Un orage d'une violence inouïe, accompagné de grêlons d'une grosseur extraordinaire, a sévi, hier mercredi, sur la région de Szombathely (Hongrie) et nombre de baigneurs qui s'ébattaient dans les deux piscines de la ville et ne purent s'abriter à temps ont été blessés par ces grêlons et durent être pansés.

#### Une banque véreuse

A la suite de la fermeture des guichets et du dépôt du bilan de la banque Mathe, à Niort (Deux-Sèvres), plusieurs plaintes ont été déposées au commissariat de police.

#### Incendie dans une usine

Un violent incendie a éclaté mercredi matin dans une usine de soie artificielle de Wondelghem (Belgique). Toute l'usine a été anéantie. Les dégâts s'élèvent à plus de trois millions.

#### Déraillement

Hier matin, mercredi, à la suite d'une erreur d'aiguillage, un wagon d'un train de voyageurs de la ligne Sofia-Kustendil (Bulgarie) a déraillé et s'est renversé près de la gare de Radomir. Il y a 5 tués et 11 blessés, dont huit ont été hospitalisés. Les trois autres purent regagner leur domicile.

#### Une explosion meurtrière

Une explosion s'est produite au 18<sup>me</sup> étage d'une maison de New-York, pour une cause indéterminée. Une femme a été tuée ; d'autres ont été blessés.

#### Accident dans une mine

Un grave accident d'exploitation s'est produit, hier mercredi, dans la mine Catherine, à Sosnowitz (Haute-Silésie). Quatre ouvriers étaient occupés à jeter dans le creuset des blocs de fer à fondre, lorsqu'une explosion se produisit soudain pour une cause encore inexplicée. Tous les quatre ont été gravement brûlés par la masse en fusion. Ils ont été transportés à l'hôpital dans un état désespéré.

### SUISSE

#### Un attelage écrasé par un train. Deux morts

Un grave accident s'est produit, hier mercredi, à un passage à niveau non gardé, entre Wettlingen et Würenlos (Argovie). Un char à pont tiré par deux chevaux et sur lequel avaient pris place six personnes a été tamponné par un train. Le propriétaire du char, M. Charles Meier, agriculteur à Wettlingen, et un de ses fils purent sauter à temps, tandis que le conducteur, le domestique Jean Egloff, ainsi que le fils âgé de cinq ans de M. Meier, furent tués sur le coup. Deux autres fils ont été gravement blessés. Les deux chevaux ont été tués.

La locomotive a été endommagée, mais a pu poursuivre sa route.

#### Tué par la foudre

Mardi soir, un jeune homme, Ezio Guerra, âgé de 24 ans, a été tué par la foudre tombée sur une cabane, sur l'alpe de Ladrino (Tessin). La victime se trouvait en compagnie d'un père, lequel n'a eu aucun mal.

#### Retrouvé

Le jeune Ernest Kneubühler, de Berne, qui avait disparu, est rentré à la maison mardi.

# Nouvelles de la dernière heure

## Les rapports austro-allemands

Paris, 9 août.

Le Temps commente en ces termes l'agrément donné par le cabinet de Vienne à la nomination de M. von Papen comme ambassadeur d'Allemagne :

« Répondre par un refus catégorique était difficile dès l'instant où le chancelier Hitler avait engagé publiquement sa responsabilité. C'eût été prendre officiellement position contre le chef du gouvernement du Reich et marquer qu'on ne désirait pas continuer les relations diplomatiques avec Berlin. On considère à Vienne que refuser l'agrément, même dans les cas difficiles, est contraire à l'usage constant dans les relations internationales. Certes, l'Autriche aurait le droit de rompre les relations diplomatiques avec une puissance dont l'ingérence dans ses affaires intérieures est intolérable et qui encourut les plus graves responsabilités par les encouragements donnés aux nazis autrichiens, lesquels sont dans la dépendance absolue du national-socialisme allemand dont le Reichsführer Hitler est le chef suprême ; mais la rupture des relations diplomatiques n'eût rien arrangé. Au contraire, les pangermanistes autrichiens s'en fussent émus et les nazis en eussent pris prétexte pour agir avec plus d'audace encore qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici. Mieux valait tenir l'Allemagne par les règles qui s'imposent à toute représentation officielle dans un pays étranger que de lui laisser, faute de relations diplomatiques régulières, son entière liberté de mouvement dans l'agitation des nazis contre le régime établi en Autriche. »

« Quelles assurances le cabinet Schuschnigg a-t-il obtenues de Berlin ? Si des promesses ont été faites, ce n'est que par les actes qu'on pourra se rendre compte comment elles seront tenues. Sans doute, le Reichsführer vient de déclarer que l'Allemagne ne se propose pas d'attaquer l'Autriche, mais il s'est bien gardé de répudier formellement l'Anschluss en tant que fin politique, se bornant à dire que la question ne se pose pas pour le moment, et à affirmer sa confiance dans les liens de race et de culture qui unissent les Autrichiens et les Allemands. La formule du *Deutschum* sur laquelle est établi tout le système du troisième Reich unifié subsiste intégralement, avec toute la menace qu'elle implique pour l'indépendance de l'Autriche. L'espoir allemand est toujours que, sous la pression de l'agitation intérieure, un gouvernement finira par s'établir à Vienne dont les nationaux-socialistes auront le contrôle, qui sera complètement inféodé au gouvernement du Reich, dont l'action politique et économique sera rigoureusement parallèle à celle de l'Allemagne et qui, par là même, préparera les voies à l'Anschluss et ne laissera au peuple autrichien d'autre issue que son absorption par le peuple allemand. »

Cité du Vatican, 9 août.

L'Osservatore romano écrit :

« Dollfuss a construit sur le roc. Le sang de la victime a définitivement consacré une politique qui ne doit pas et ne peut pas revenir en arrière. Ce qui n'était qu'une expérience pendant les sombres journées de février est devenu une certitude. L'Autriche a retrouvé son ordre. Elle a retrouvé un chef qui, en jurant fidélité à Dollfuss, a su assurer son lourd héritage. La prétendue impopularité de la politique de Dollfuss était un mensonge fabriqué par les bandes de renégats pour justifier leur action, mais les masses étaient avec Dollfuss. Elle lui sont restées fidèles. »

Paris, 9 août.

Le Petit-Parisien estime que l'agrément donné par Vienne à la nomination de M. von Papen est naturel. Il était bien difficile de le refuser.

Du Journal :

« Hitler va donner vis-à-vis de l'Autriche la mesure de sa sincérité. Hitler a tenu à confier, il y a quelques jours, à un de nos confrères britanniques, ses intentions pacifiques. A l'heure actuelle, chacun se demande où le Führer va orienter le destin de l'Allemagne. Sa politique à l'égard de l'Autriche nous fixera. »

## En l'honneur du chancelier Dollfuss

Vienne, 9 août.

Le groupe des anciens combattants des tirailleurs tyroliens de Salzbourg a décidé d'élever au chancelier Dollfuss le premier monument commémoratif que l'Autriche lui dressera. Il s'agit d'une grande plaque de marbre qui sera apposée dimanche prochain auprès de la plaque commémorative dédiée à la mémoire des tirailleurs tyroliens tombés dans la guerre mondiale.

D'autre part, la petite ville de Seefeld a donné à sa place principale le nom de « place Dollfuss ».

## M. Mussolini hostile à la restauration des Habsbourg

Rome, 9 août.

Les légitimistes autrichiens et hongrois n'ont rien à espérer de l'Italie, déclare-t-on de source autorisée. Les efforts de l'archiduc Othon pour regagner le trône des Habsbourg n'ont pas obtenu l'approbation de M. Mussolini. Le Duce pense que l'état actuel de l'Autriche offre toute chance de restauration pour un délai encore long. Au lieu d'exercer une influence calmante, la restauration risquerait, pense-t-il, de provoquer de nouvelles perturbations intérieures.

## M. Mussolini reçoit

Rome, 9 août.

M. Mussolini a reçu au palais Chigi l'équipe de l'escadrille russe, qui lui a été présentée par l'ambassadeur de Russie.

Le chef du gouvernement a reçu aussi la mission aérienne chinoise venue en Italie en voyage d'études.

## M. de Neurath ira à Rome

Paris, 9 août.

Le Matin dit savoir que M. von Neurath quittera la Wilhelmstrasse pour aller diriger l'ambassade du Reich en Italie.

## Pas de deuil pour Hindenburg

Paris, 9 août.

Contrairement à l'invitation qui avait été faite à toutes les villes et communes françaises (on se demande le pourquoi de cet ordre de deuil général), le conseil municipal de Witry-lès-Reims — localité qui fut détruite pendant la guerre — et le maire des Arcs (Var) ont refusé de mettre en berne le drapeau de la mairie le jour des obsèques du maréchal-président von Hindenburg.

## L'attitude des catholiques sarrois

Sarrebruck, 9 août.

Mgr Testa, légat du Pape pour la Sarre, est allé faire à Rome, au cardinal-secrétaire Pacelli, son rapport sur la situation des catholiques dans la Sarre.

Suivant des informations émanant de bonne source, il n'aurait pas caché qu'un revirement sensible se serait produit parmi la population depuis l'assassinat du chancelier Dollfuss. L'anxiété du monde catholique n'a fait qu'augmenter.

Mgr Testa a soumis au secrétaire d'Etat quelques propositions sur la manière de garantir la liberté de conscience et d'action de la population catholique de la Sarre.

## Un congrès de l'enseignement à Rome

Rome, 9 août.

M. Ercole, ministre de l'Instruction publique, a ouvert au Capitole le 16<sup>ème</sup> congrès international des instituteurs des écoles moyennes organisé par la Fédération fasciste de l'école.

Les représentants de toutes les fédérations d'instituteurs qui sont membres du Bureau international de l'enseignement secondaire participent au congrès.

Trente nations sont représentées avec quatre cents délégués.

Après le discours d'ouverture prononcé par M. Ercole, le gouverneur de Rome prit la parole.

Plusieurs délégués ont répondu par des remerciements pour l'accueil fait aux participants et ont rendu hommage à l'Italie.

## Les troubles de Constantine

Constantine, 9 août.

(Havas.) — Etablir un bilan même approximatif des émeutes, dire le nombre des magasins qui ont été brûlés et mis à sac, est actuellement malaisé. Dans les principales artères et les petites ruelles, on est en présence du même navrant spectacle. Depuis deux jours, on travaille à l'enlèvement des décombres de toute sorte qui jonchent les rues, après la mise à sac des boutiques juives.

Cent quarante quatre arrestations ont été opérées. La plupart des individus arrêtés ont été pris en flagrant délit. Un grand nombre ont été trouvés porteurs de couteaux. Trois pistolets seulement ont été saisis. Parmi les 144 arrestations, il n'y en a pour l'instant que deux qui ont été opérées pour meurtres.

Les obsèques des malheureuses victimes ont été célébrées, hier, en présence d'une assistance considérable. Les vingt-trois cercueils ont été placés sur des fourgons militaires.

La situation semble être redevenue normale, mais, dans la crainte d'une surprise, la troupe occupe encore les rues.

Des bagarres ont eu lieu en quelques rares autres points du département, notamment à Ain-Beida, mais l'ordre est rétabli partout.

## Un perturbateur de la paix religieuse puni

Québec, 9 août.

A la suite d'une série de conférences faites sur la vie des papes par M. Gaston Pilon, qui a abjuré la foi catholique, M. Pilon a été condamné à six mois de prison.

Le pasteur Victor Rahrd est l'objet de poursuites analogues.

L'évêque anglican de Montréal a adressé à M. Taschereau, premier-ministre de la province de Québec, une protestation contre la condamnation de M. Pilon.

M. Taschereau a répondu que M. Pilon avait été condamné par un jury protestant et que c'était bien fait.

## Le « Pourquoi-pas ? » est parti d'Islande pour le Groënland

Reykjavik, 9 août.

Le Pourquoi-pas ? ayant à son bord le docteur Charcot et une mission ethnographique, a appareillé le 4 août de Akureyri (côte nord d'Islande) vers le Scoresby-Sund (côte ouest du Groënland), où il doit embarquer le reste du matériel laissé l'année dernière par la mission française.

## Un autobus dans la rivière

Varsovie, 9 août.

Un autobus de la ligne Varsovie-Bialystok transportant 18 personnes est tombé dans la rivière Bug. Il est immergé à 10 m. de profondeur, avec 15 passagers noyés. Trente sapeurs et pompiers du village voisin ont travaillé tout l'après midi afin de retirer l'autobus et n'ont réussi qu'à l'amener à une profondeur de 5 m. Avec le manque de moyens techniques, il est impossible de continuer les travaux. Les scaphandriers de la marine sont attendus. La catastrophe est due vraisemblablement à l'éclatement d'un pneu sur le pont.

## Un million de sardines rejetées à la mer

Brest, 9 août.

Les marins pêcheurs de Douarnenez ont rejeté à la mer plus d'un million de sardines. Soixante-dix bateaux arrivés le matin avaient vendu leur poisson au prix de 200 francs les cent kilos. Or, au milieu de l'après-midi, le cours tomba. Une vive effervescence se manifesta aussitôt, et les équipages des cent trente bateaux qui avaient encore du poisson à bord décidèrent de jeter celui-ci à la mer.

Le commissaire de police intervint et une réunion eut lieu à la mairie entre les pêcheurs et les usiniers. Ces derniers, conciliants, proposèrent d'acheter 690.000 sardines, car ils ne pouvaient en prendre davantage, au prix de 175 fr. les cent kilos. Mais cette proposition fut repoussée.

Les marins retournèrent sur leurs pinasses et jetèrent par dessus bord les apprêtants poissons qu'ils avaient eu tant de mal à capturer.

## SUISSE

### Une diffamation

Genève, 9 août.

M. Aubert, directeur du Bureau permanent de l'Entente internationale contre la III<sup>ème</sup> Internationale, a fait parvenir à M. E. Spühler, rédacteur du Bulletin de l'Association suisse pour la Société des nations, *Der Vælkerbund*, à Glaris, la sommation suivante :

« On me communique aujourd'hui, au retour d'une absence, le numéro du 1<sup>er</sup> août du Bulletin de l'Association suisse pour la Société des nations dans lequel vous m'accusez clairement d'être tombé dans la dépendance de sir Henry Deterding, le magnat du pétrole. Vous affirmez que cela diminue singulièrement la portée des appels enflammés que j'adresse « à la conscience chrétienne », ainsi que la valeur des informations sur l'Union soviétique que je communique à la presse. »

« Je vous mets en demeure de m'envoyer une lettre rétractant cette odieuse calomnie et me présentant vos excuses, et je me réserve le droit de publier cette lettre dans la presse, du moment que c'est par cette voie que vous m'avez diffamé. »

« Faut-il par vous de vous exécuter immédiatement, je vous assignerai devant les tribunaux. — Théodore Aubert. »

### L'affaire de Lugano

Lugano, 9 août.

Les trois individus de nationalité yougoslave arrêtés dans le hall de la poste de Lugano au moment où ils retiraient de la correspondance, seront expulsés de la Confédération.

Ils seraient au service du nommé Zindar, actuellement à Vienne, et ils étaient chargés — comme le fut déjà le nommé Hofer, aussi expulsé — de s'occuper de la correspondance que Zindar se faisait envoyer à Lugano.

Zindar serait un des chefs d'un complot qui aurait pour but de détacher la Croatie de la Yougoslavie.

### Bienfaisance

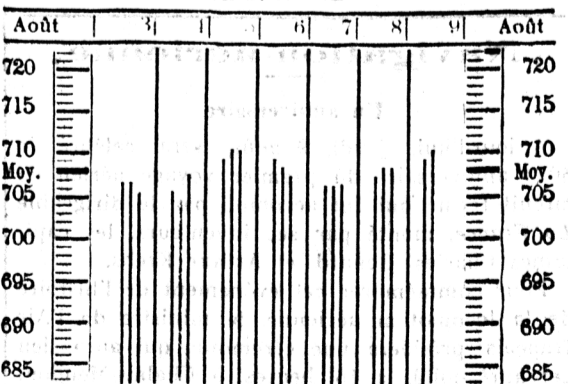
Glaris, 9 août.

M<sup>lle</sup> Adeline de Tschudi, de Mollis, décédée en février dernier, a légué 700.000 fr. à des particuliers et spécialement à des institutions religieuses et d'utilité publique du canton de Glaris et d'autres cantons.

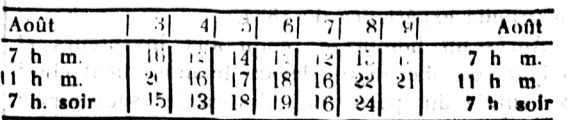
## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

9 août

BAROMETRE



THERMOMETRE C.



Temps probable

Zurich, 9 août, 11 h. du matin.

Situation instable; nouveaux troubles probables.

**Une automobile fribourgeoise contre un poteau**  
Rentrant de Lausanne, mardi, dans la soirée, M. Pierre Bourqui, chauffeur à Fribourg, accompagné de son frère, M. Lucien Bourqui, arrivé à Vucherens (Vaud), ne fut plus maître de son automobile, on ne sait pour quelle cause, et alla se jeter contre un poteau soutenant une conduite électrique. Les deux voyageurs ont été blessés et conduits à l'infirmerie de Moudon, l'un avec des plaies au visage, l'autre avec des côtes fracturées et une commotion cérébrale. Leur machine est très endommagée.

### Sous un train

Un train a atteint, hier, mercredi, après midi, sous le Dézaley de Puidoux, M. Alfred Monnier, cantonnier, qui travaillait sur la voie. Il a été traîné sur une dizaine de mètres et tué sur le coup.

### Electrocuté

Hier mercredi, Pierre Lepori, manœuvre aux Tramways lausannois, occupé à repeindre un pylône, est entré en contact avec la ligne aérienne. Il a été grièvement brûlé. Son état est grave.

## NECROLOGIE

### M. René Delforge

On annonce de Namur la mort de M. René Delforge, directeur de *Vers l'Avenir*, ancien président de l'Association des journalistes catholiques belges, président du Bureau international des journalistes catholiques.

M. Delforge avait reçu les derniers sacrements vendredi, entouré de sa femme et de ses sept enfants, des mains mêmes de l'un d'eux, dom Thomas, de l'abbaye bénédictine de Marredsous. « Il fut, écrit celui-ci dans une lettre à un ami, admirable de foi et d'énergie, beaucoup plus serein et plus courageux que nous tous. »

M. Delforge était âgé de 66 ans.

## Nouvelles financières

### La Banque d'escompte suisse

Le Conseil d'Etat de Genève a reçu une lettre du conseil administratif de la ville de Genève, lui demandant, en sa qualité de tuteur des communes, de donner son assentiment à la participation de la ville de Genève, à une action de secours en faveur des petits déposants de la Banque d'escompte suisse. Le gouvernement a délibéré sur la question, sans prendre encore de décision.

La commission de la Caisse d'épargne a, elle aussi, examiné la question du remboursement des dépôts effectués au siège de Genève de la Banque d'escompte suisse, jusqu'à 3000 francs (100 % jusqu'à 500 fr. 80 % jusqu'à 3000 fr.).

## Echos de partout

### Chapelles au Faouët

De M. Daniel-Rops, dans le *Journal des Débats* :

Ce n'est pas sur le tracé des grands itinéraires touristiques, lesquels préfèrent suivre la côte. Mais ces deux chapelles, en ce petit bourg de Bretagne, valent qu'on leur consacre une visite.

Au sommet d'une colline assez roide, vaguement alpestre, la chapelle de Sainte-Barbe accroche dans une anfractuosité sa nef aux baies flamboyantes. Un peu à l'écart, celle de Saint-Fiacre, dans un modeste hameau, abrite quelques trésors d'un art sobre et rustique, un jubé flamboyant, merveilleusement sculpté, où chaque figurine vit d'une vie drue et plaisante ; des statues de bois, quelques beaux vitraux.

L'étonnement est grand de penser qu'un bourg aussi minime ait pu posséder, comme avec négligence, des œuvres d'art aussi belles. En Italie, c'est chose courante que de trouver, dans un village, un palais ou une basilique. En France, moins. Il faut voir là le résultat d'un phénomène de décentralisation qui, nulle part sans doute, n'a été aussi net qu'en Bretagne. Des bourgs comme Le Faouët avaient, au moyen âge et au seizième siècle, autant d'habitants que maintenant ; mais les grandes agglomérations étant plus rares et moins fortes, l'importance de ces bourgades était proportionnellement plus considérable.

A l'écart de la Cornouaille, assez loin de Quimper, Le Faouët, avec ses 4000 habitants, devait jouer un rôle de petite capitale (ses grandes halles de bois, si pittoresques, prouvent son importance commerciale). Si l'on se souvient que le quinzième et le seizième siècle ont été pour la Bretagne une période de grande richesse (pendant toute la seconde moitié de la guerre de cent ans, le duché de Bretagne fut tranquille, et le rattachement à la France, plus tard, augmenta son commerce), on n'est pas étonné de voir fleurir sur tout son territoire ces chapelles, ces manoirs, ces gentilhomnières, que le visiteur d'aujourd'hui a tant de plaisir à découvrir au hasard des chemins.

### Mot de la fin

Discussion sur la réforme de l'Etat : — C'est moins de constituants qu'on aurait besoin que de reconstituants.

## AVIATION

## L'aviation italienne

Nous avons annoncé que le matériel de l'aviation militaire italienne sera radicalement renouvelé, grâce à la somme de 1 milliard 200 millions qui vient d'être affectée comme dépense extraordinaire au budget de l'Air.

A l'heure actuelle, d'après des statistiques allemandes, l'aéronautique italienne comprendrait environ 1150 appareils, dont 728 pour la flotte aérienne proprement dite.

Les appareils pour les vols sur la terre se composeraient de : appareils de chasse, 398 ; appareils de bombardement de jour, 117 ; appareils de bombardement de nuit, 78 ; les hydravions de chasse seraient au nombre de 72, et les hydravions de bombardement au nombre de 63.

En dehors de cette armée de l'air proprement dite, l'Italie posséderait 216 appareils auxiliaires servant aux reconnaissances, 126 auxiliaires de la marine et 77 avions pour les colonies.

## L'aviateur Smith a échoué

## dans son raid du Cap à Londres

L'aviateur sud-africain Victor Smith, qui avait quitté Le Cap le 26 juillet, pour tenter de voler jusqu'à Londres, et dont on était sans nouvelles, a abandonné sa tentative. Il s'est embarqué à Port-Etienne (Mauritanie), à destination de l'Angleterre.

## Les records d'une aviatrice

A Istres, près de Marseille, hier mercredi, l'aviatrice Hélène Boucher a battu le record de vitesse toutes catégories sur 1000 kilomètres, en 2 h. 26 min. 38 sec., à la vitesse moyenne de 409 kil. 200. Elle a battu aussi le record féminin sur 100 kilomètres en 15 min. 33 sec. Elle a atteint la vitesse de 412 km. 368.

L'ancien record féminin des 100 km. était détenu par M<sup>lle</sup> Ehrardt avec 281 km.

## Un raid d'aviateurs canadiens

Les aviateurs canadiens Léonard Reid et M. J. Ayling sont partis hier matin, mercredi, à 5 h. 12, de Wasage Beach (province de Toronto), pour tenter de battre le record mondial de vol sans escale détenu par les Français Rossi et Codos. Les aviateurs canadiens utilisent l'avion à bord duquel les Mollison ont survolé l'Atlantique l'année dernière.

## CARNET DE LA SCIENCE

## Une nouvelle invention de Marconi

M. Marconi met au point une invention nouvelle consistant en l'application des ondes ultracourtes à la télévision.

Les appareils nécessaires seraient, dit-on, en construction dans des ateliers anglais.

Le principe de la transmission des images serait le même que celui actuellement en usage, c'est-à-dire que l'image à transmettre serait divisée en un grand nombre de petits carrés ayant chacun une intensité lumineuse différente. A chaque carré de l'image correspondrait un carré sur l'écran récepteur. Les ondes ultracourtes assureraient une plus grande perfection et permettraient en outre de transmettre des images en mouvement.

Le nouvel appareil Marconi pourrait transmettre 300,000 points de lumière à la seconde.

## LES SPORTS

## Le football

Le premier tour éliminatoire de la coupe suisse de football aura lieu le 12 août ; le second tour, le 19 août (notons les matches : Vevey-Jonction (Genève), Sentier-Richemont (Fribourg), Payerne-Morat, Saint-Imier-Central-Fribourg).

Le championnat de la première ligue commencera le 2 septembre. Au programme, match Fribourg-Aarau.

...

A part le match Suisse-Tchéco-Slovaquie, trois autres matches internationaux seront joués en Suisse au cours de la saison prochaine ; ils viennent d'être fixés comme suit : Suisse-Hollande, 4 novembre, à Berne ; Suisse-Hongrie, 7 avril, à Zurich, et Suisse-Irlande, 5 mai, à Bâle.

## Navigation aérienne

## Un anniversaire

Aujourd'hui, jeudi, 9 août, sera célébré le 50<sup>me</sup> anniversaire du premier voyage aérien en circuit fermé qui fut accompli par le dirigeable *La France*, monté par ses inventeurs, les capitaines Charles Renard et Arthur Krebs.

Pour commémorer cet événement de l'histoire de la locomotion aérienne, le ministre de l'Air français présidera une cérémonie qui aura lieu cet après-midi, à 16 heures, à Chalais-Meudon, c'est-à-dire au lieu exact et à l'heure même de la grande expérience de 1884.

Après un hommage rendu aux inventeurs et à leurs collaborateurs devant le monument élevé à l'entrée du parc, on visitera les souvenirs : nacelle, moteurs, etc., du dirigeable *La France* conservés dans le Musée de l'aéronautique, puis on assistera aux évolutions d'un dirigeable de la marine venu spécialement de Rochefort.

## FRIBOURG

## Le Tir fédéral

## Quelques lauréats

C'est la Société des *Standschützen* de Neumünster-Zurich qui est victorieuse au concours de sections pour le fusil, avec une moyenne de 54,943 points (maximum 60). Elle avait envoyé à Fribourg 102 tireurs, dont 34 ont été couronnés.

Les *Standschützen* de Berne tiennent le 2<sup>me</sup> rang, avec 47 couronnés. Ils ont manqué le 1<sup>er</sup> rang pour  $\frac{2}{10}$  de point ; les tireurs zuricois ont eu un plus grand nombre de tireurs avec 55 points et plus.

La *Schützengesellschaft* de Brougg est 1<sup>re</sup> au pistolet.

Le champion international Josias Hartmann est vainqueur à la cible *Patrie-Art*, avec 479 points (maximum 500).

C'est un tireur soleurois, M. Grimm, de Granges, qui gagne l'automobile Fiat, attribuée comme premier prix à la cible *Patrie-Bonheur*.

Le cabriolet Citroën échoit à un tireur bernois, M. de Bruhin, qui a fait un coup de 100 à la cible *Patrie-Progress* et avec cela le meilleur résultat total. Un tireur zuricois, M. Mühletaler, avait aussi un coup de 100 à son actif, mais avec moins de points totaux.

Au pistolet, le premier gagnant à la cible *Patrie-Art* est le tireur Ernest Isliker, de Wädenswil-Au (Zurich), avec 228 points.

A la cible *Patrie-Bonheur*, c'est l'Argovien Walter Kistler, de Brougg, qui a fait 495 degrés (50 points).

Il a été décerné 353 diplômes de grande maîtrise au fusil, soit  $\frac{1}{10}$  des concurrents.

Il y a eu 3794 couronnés (52 points et plus) sur 37,421 tireurs ayant pris part au concours de sections, soit un sur dix. Il y en avait 38,606 d'annoncés ; 1200 ont manqué à l'appel.

Au pistolet, il y a 119 diplômes de grande maîtrise sur 1700 concurrents et 219 couronnés sur 2990 champions du concours de sections.

## La munition consommée

Il a été brûlé 2,352,121 cartouches de fusil et 253,694 cartouches de pistolet.

## Le résultat financier

D'un premier aperçu de la fréquentation du tir et surtout du grand nombre de passes aux cibles principales (14,145 à la cible *Progress*, 11,747 à la cible *Art*, 13,204 à la cible *Bonheur*), on peut d'ores et déjà conclure à un bon résultat financier. Le nombre des passes a dépassé de beaucoup les totaux du Tir fédéral de Bellinzone.

## Le service de police

On a, à juste titre, loué et admiré l'activité des différents comités qui ont mené à bien l'œuvre immense du Tir fédéral : tous ont droit à la reconnaissance du peuple fribourgeois qu'ils ont mis à l'honneur parmi nos Confédérés.

Il est un comité dont la tâche complexe était particulièrement délicate : celui de la police.

D'entente avec l'actif commandant de notre gendarmerie, l'énergique capitaine Brulhart, M. Gauthier, le très sympathique chef de bureau de la Police centrale, a su assurer avec une ponctualité et une régularité parfaites un service rendu parfois ardu par le peu d'hommes mis à sa disposition : service de police avec dix-huit gendarmes, y compris un sergent-chef et un planton de bureau, dont la journée allait de 5 heures du matin à 2 heures du matin le lendemain.

Le service ordinaire (cantine, place de tir, circulation) était effectué par huit plantons qui se relayaient toutes les trois heures et par deux agents de la Sûreté en permanence.

Le service extraordinaire (police des mœurs, police des étrangers, police dans les cantines, patrouilles, garde des bureaux et des installations de tir pendant la nuit) était assuré par vingt agents de *Securitas*, accompagnés de six chiens policiers.

Vingt de ces mêmes agents étaient préposés au contrôle des entrées sur la place de fête ; ils étaient aux ordres du capitaine Horn, chef de *Securitas*, à Berne, et tous, à l'exception de deux ou trois sous-officiers, avaient été recrutés à Fribourg ou dans les environs.

Tous, gendarmes, agents de la Sûreté et agents de *Securitas*, se sont acquittés de leurs fonctions, souvent délicates et toujours absorbantes fonctions, avec une discipline, un tact et un zèle auxquels il est juste de rendre hommage.

A. C.

## CALENDRIER

Vendredi, 10 août

## Saint LAURENT, martyr

Diacre de l'Eglise de Rome, saint Laurent mourut brûlé sur un gril de fer rougi au feu, en 258, durant la persécution de Valérien.

## Pour la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Les dévouées vendeuses qui ont bien voulu se charger, dimanche dernier, à l'occasion de la journée fribourgeoise du Tir fédéral, de vendre les fleurs, papillons et autres figurines brodées de la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose ont recueilli la coquette somme de 660 fr., fruit de bien des démarches et de bien des peines.

La vente d'Estavayer-le-Lac a produit 148 fr., celle d'Attalens, 32 fr., celle de Villaz-Saint-Pierre, 31 fr. A l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve, il a été recueilli 20 fr.

Des dames dévouées de Morat ont organisé une vente qui aura lieu dimanche. La population de Morat, toujours généreuse pour la Ligue contre la tuberculose, fera certainement honneur à sa réputation de charité.

## Dénouement fatal d'un accident

Un fâcheux accident s'était produit sur la route de Pensier, le jeudi 26 juillet, journée officielle du Tir fédéral. La famille Rytz, de Grand-Guschelmuth, avait pris place sur une voiture à cheval pour se rendre à Fribourg. Près de Pensier, sur un chemin en pente qui conduit à la gare, le cheval aperçut devant lui un char décoré qui allait prendre part au cortège officiel. Il prit peur et s'emporta. Au même moment, le frein se brisa, de sorte que la voiture se renversa. Tandis que les autres personnes se relevaient sans dommage, M<sup>me</sup> Rytz resta étendue sur le sol. Elle avait une fracture de la colonne vertébrale, à laquelle elle succomba dimanche passé.

M<sup>me</sup> Rytz était mère de six enfants.

## La foire de Fribourg

La foire de lundi 6 août a été l'une des moindres de l'année. Les agriculteurs et les marchands se sont plaints de la marche pénible des affaires. Les prix ont toujours une tendance à la baisse. Une certaine animation a été constatée sur le marché des porcs.

Jeunes vaches prêtes au veau, 600 à 700 fr. Génisses, 550 à 650 fr. Autre bétail, 200 à 450 fr. Veaux gras, 1 fr. 30 à 1 fr. 40 le kilo. Veaux à engraisser, 1 fr. à 1 fr. 20 le kilo. Porcs gras, 1 fr. 20 à 1 fr. 30 le kilo. Porcelets de 6 à 8 semaines, la paire, 45 à 55 fr. Jeunes porcs de 4 mois, la pièce, 40 à 50 fr. Moutons d'élevage, 30 à 45 fr. Moutons gras, 1 fr. 30 à 1 fr. 40 le kilo.

## Marché-concours de taureaux

Pour le marché-concours de taureaux reproducteurs, qui aura lieu du 5 au 7 septembre, à Bulle, sont inscrits 716 taureaux, soit 531 de la race tachetée rouge et 185 de la race tachetée noire.

Il y a, par rapport à l'année précédente, une augmentation de 151 sujets.

Il y aura, par conséquent, au marché-concours de Bulle, un grand choix de reproducteurs pour agriculteurs et syndicats d'élevage.

## Objets trouvés et objets perdus

De la police locale :

**Trouvé :** 8 sacoches, 5 filets à provisions, 14 portemonnaies, 1 billet de 50 fr., 6 billets de 20 fr., 3 pièces de 5 fr., 1 bourse contenant 1 fr. 15, 6 paires de lunettes, 2 gants, 3 stylos, 2 colliers, 1 mouchoir contenant 30 c., 7 paires de gants, 1 valise, 2 livres de prières, 3 chaînes avec médailles, 3 montres, 1 écharpe de laine, 1 médaillon, 1 voltmètre, 3 plumes réservoirs, 1 ceinture, 1 médaille du Maroc, 1 perroquet, 1 pochette de cuir, 2 pompes à vélo, 2 canifs, 1 trousse d'outils, 1 manteau de pluie, 1 grosse balle, 1 tour de cou, 1 petite robe d'enfant, 1 chevalière, 1 grand chapelet noir, 1 robe verte, 2 étuis contenant chapelets, 1 bague, 1 appareil « Michelin », 1 pièce de 50 c., 2 parapluies, 1 veston de cuir, 1 boîte de roue d'auto, 1 alliance, 1 licol, 1 manivelle d'auto, 1 couteau militaire, 1 jumelle, 1 chaîne de moto, 1 soulier blanc d'enfant, 1 bracelet, 1 roue d'autocar, 1 livre pour enfant, 1 trousseau de clefs.

**Perdu :** 8 sacoches, 1 cahier de musique, 2 colliers, 3 billets de 20 fr., 26 portemonnaies, 6 montres, 4 paires de lunettes, 1 chevalière, 1 bourse blanche, 7 plumes réservoirs, 1 ceinture, 1 tour de cou, 1 chronomètre, 4 porte-feuilles, 1 foulard de soie, 1 brosse, 1 bonnet bleu d'enfant, 2 chaînes, 1 série d'outils, 1 paire de lorgnon, 1 bague, 2 manteaux, 2 parapluies, 2 valises, 1 ruban avec médaille or, 1 appareil de photo, 1 pochette de paye contenant 55 fr., 1 barette, 1 gourmette or, 1 serviette, 3 broches, 1 panier, 1 carnet contenant 1 pli (Caisse hypothécaire), 1 plaque d'identité, 1 boucle d'oreille, 3 bracelets or, 1 alliance, 1 couteau en nacre, 1 chapeau de dame blanc, 1 paquet d'étoffe, 1 roue de camion, 1 sac en cuir.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

*Musique La Concordia.* — MM. les membres actifs sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu demain soir vendredi, à 8 h.  $\frac{1}{2}$ , à l'hôtel de la Tête Noire.

## Nos hôtes

Mgr Auguste Sieffert, évêque de La Paz, en Bolivie, se trouve en séjour à Fribourg. Ayant subi une grave opération, il doit s'imposer une cure de repos d'une certaine durée. Il se propose de passer ce temps de sa reconvalescence au pensionnat de Bertigny, dont il fut le fondateur et le premier directeur depuis octobre 1909 jusqu'à fin juin 1919.

## Grand-prix automobile de Suisse

On peut se procurer les billets pour le grand-prix automobile de Suisse, qui aura lieu à Berne, le 26 août, auprès du secrétariat de la section de Fribourg de l'Automobile-Club de Suisse, 18, rue de Romont.

## RADIO

Vendredi, 10 août

## Radio-Suisse romande

6 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 16 h. (de Zurich), concert, émission commune. 18 h., *Pour madame*. 18 h. 30, musique récréative par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 19 h. 30, *La quinzaine politique*, par M. Marius Perrin. 20 h. (de Zurich), airs d'opérettes, par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h. 30, William Veasey, le célèbre chanteur noir américain dans son répertoire de mélodies créoles cubaines. 21 h. 15, dernières nouvelles. 21 h. 35, a) *En chemin de fer*, un acte d'Henriette Charasson, interprété par les Compagnons du masque ; b) *Le veuve de soleil*, un acte en prose, de Rachilde, interprété par les Compagnons du masque.

## Radio-Suisse allemande

12 h. 40, musique enregistrée. 16 h., émission commune, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

## Radio-Suisse italienne

12 h., programme de Radio-Suisse allemande. 20 h., programme de Radio-Suisse romande.

## Stations étrangères

Radio-Paris, 10 h. 15, concert relayé de Vichy. 12 h., concert symphonique. Tour Eiffel, 20 h. 30, radio-concert symphonique. Poste parisien, 20 h. 12, orchestre du poste. Strasbourg, 17 h., musique de chambre d'auteurs modernes. Bruxelles, 20 h., 42<sup>me</sup> tribune radiophonique du combattant ; concert avec le concours de la chorale royale des Invalides de Bruxelles Koenigswusterhausen, 21 h. 15, récital de chant : airs hongrois. Munich, 21 h., programme consacré à Richard Wagner. Leipzig, 21 h., concert par l'Orchestre symphonique de Leipzig. Londres (Daventry), 14 h., orchestre militaire. 18 h. 30, concert de mandolinistes. 21 h. 40, musique légère française. Vienne, 20 h. 15, orchestre philharmonique de Vienne.

## Télédiffusion (réseau de Sottens)

8 h. 57 à 9 h., Neuchâtel, signal de l'heure. 11 h. 30 à 12 h., Vienne, danses campagnardes. 12 h. à 12 h. 29, Berne, musique enregistrée. 14 h. à 14 h. 30, Lyon-la-Doua, radio-concert. 15 h. 30 à 15 h. 58, Berne, *Pour madame*. 22 h. 40 à 23 h., Fribourg-en-Brigau, concert d'accordéons. 23 h. à 24 h., Francfort, Schleswig-Holstein, *L'étreinte de la mer*. 24 h. à 1 h., Stuttgart, musique nocturne.

## Le congrès radiophonique de Londres

L'assemblée annuelle de l'Union internationale de radiodiffusion s'est tenue récemment à Londres.

On a pu constater que la répartition des longueurs d'ondes suivant le plan de Lucerne a donné des résultats très satisfaisants en ce qui concerne la gamme des ondes moyennes.

Reste à éliminer le plus tôt possible une interférence existant encore entre Alger, le Poste Parisien et Grenoble, ainsi qu'une autre provoquée par des postes russes dans la réception de certaines stations situées à l'Est. La longueur d'onde très peu stable de quelques émetteurs français sera stabilisée.

Etant donné que quelques stations, travaillant sur ondes longues, font usage de longueurs d'onde non reconnues par le plan de Lucerne, la répartition des ondes laisse encore à désirer. Néanmoins, on tâchera d'aboutir à un résultat.

Les droits d'auteur et les retransmissions étrangères furent amplement discutés. Comme date pour la prochaine séance de l'Union, qui aura lieu en Suisse, on a fixé le mois de février 1935.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

## La consommation mondiale du coton

La consommation mondiale du coton pendant la campagne 1933-1934 qui s'est terminée le 1<sup>er</sup> août s'est élevée à 25,106,000 balles, selon les statistiques de New-York Cotton Exchange, contre 24,640,000 pendant la campagne précédente.

Les stocks mondiaux au 1<sup>er</sup> août sont d'environ 15,890,000 balles.

## Les heures de téléphone de notre rédaction

La rédaction de *La Liberté* peut recevoir utilement des communications téléphoniques, pendant la matinée, jusqu'à 10 h.  $\frac{1}{2}$ , pour des informations destinées au journal.

On est prié de ne pas appeler des rédacteurs au téléphone dans la matinée pour des affaires qui ne concernent pas le journal, sauf le cas d'extrême urgence.

Le téléphone de la rédaction porte les nos 13.09 et 13.10.

# Le secret du disque

par Paul SAMY

L'homme aux lunettes d'or sortit de sa poche un fort canif à plusieurs lames, en ouvrit une en forme de poinçon et, l'ayant introduite dans la serrure, en fit jouer le pêne qui se dégagea de la gâche du couvercle.

Il n'eut plus qu'à soulever celui-ci pour ouvrir la cassette.

— Voilà qui est fait, dit-il, et voici, monsieur l'ingénieur, votre précieux plan, ajouta-t-il, en montrant à Lorient les feuilles de l'intérieur.

Il en sortit une qu'il déplaça. Elle était couverte de dessins linéaires représentant différentes parties d'un moteur marquées de chiffres qui correspondaient à une échelle de mesures tracée au bas du plan. Je n'y connais goutte, dit le personnage, mais nos spécialistes sauront s'y retrouver.

— Je n'en doute pas, fit Lorient en souriant.

— Je vois que vous en prenez votre parti, dit l'homme. Vous êtes un philosophe, monsieur l'ingénieur. C'est d'ailleurs ce que vous avez de mieux à faire. J'aurais été désolé que vous ayez trop de peine de ce qui vous arrive. Bah ! Demain, rentré chez vous, vous n'y penserez plus. Le temps seulement d'en référer à mes chefs et on vous conduira à la première gare-frontière, fit-il en repliant le plan qu'il remit dans la cassette avec les autres documents.

Il referma la boîte de fer, la recouvrit de sa

housse et l'emporta en disant au revoir, à bientôt à l'ingénieur qui suivait ses gestes avec, toujours, un sourire ironique sur les lèvres.

Quand il eut disparu, Lorient éclata de rire.

— Qu'est-ce que signifie cette comédie ? se dit-il et de qui veut-on se moquer ? A moins que leurs spécialistes ne soient des bourriques, ils vont avoir une belle déconvenue. Gare à leur fureur ! Ça va être une explosion de rage ! Ils n'auront à s'en prendre qu'à eux-mêmes. Cela manqua de distractions ici. En voici une peu banale.

Il faut croire que les spécialistes auxquels son visiteur confia le soin d'étudier le plan de l'ingénieur firent diligence, car, dès le lendemain, presque à la même heure que la veille, le personnage corpulent chargé d'endoctriner Lorient se présentait, un paquet de papiers à la main.

La façon dont il fit claquer la porte révélait sa colère.

— Ah ! se dit Jean. Le drame après la comédie.

— Est-ce que vous vous moquez de nous ? s'écria l'homme, en jetant les papiers sur le bureau.

— Je n'ai jamais pris cette peine, dit Lorient. Expliquez-vous.

— Ce plan, fit l'autre, est celui d'un vieux moteur et non celui de votre invention.

— Vous ai-je jamais dit le contraire ? répliqua l'ingénieur. Je ne sais même pas ce que contiennent ces papiers.

— Ils sortent cependant de votre cassette.

— Vous ai-je dit que cette cassette m'appartenait ?

— Elle a pourtant été trouvée dans votre jardin.

— C'est possible, répondit Lorient, qui se tenait à quatre pour ne point lui rire au nez. Mais

j'ignorais son existence. Si quelqu'un vous a trompé, je crois bien que ce sont vos agents de Paris.

— C'est ce que nous verrons, s'écria l'homme. En tous cas, il ne saurait plus être question de votre retour en France.

— Vous l'ai-je demandé ? fit l'ingénieur impassible. Depuis douze jours, vous allez, vous venez, vous me posez des questions, vous me faites tantôt des propositions, tantôt des menaces, vous me montrez une cassette que je ne connais pas, des plans que j'ignore. Vous m'annoncez hier que j'allais être libre : aujourd'hui, vous me dites que je ne le serai pas. Qu'est-ce que vous voulez que je comprenne à tout cela ?

— Nous vous forcerons bien, s'écria l'homme, à comprendre.

Lorient reprit le livre qu'il avait fermé.

— En attendant, fit-il, en montrant la porte à l'homme, fichez-moi la paix et décampiez d'ici, ajouta-t-il en saisissant une chaise qu'il brandit.

L'autre ne se le fit pas dire deux fois et gagna prestement la porte, tandis que Lorient éclatait de rire.

— Ah ! fit-il, cela fait du bien. On se croirait au cinéma.

Ce fut ensuite une longue distraction pour lui d'essayer de deviner ce qui s'était passé.

Comme il avait eu peur d'abord qu'on n'eût découvert sa vraie cachette !

Mais qui donc avait pu leur indiquer, se demandait-il, qu'elle se trouvait dans mon jardin ? Et qu'est-ce que c'est que cette boîte en fer qu'ils ont trouvée avec ce vieux plan de moteur, au lieu de mettre la main sur ma véritable cassette ?

— Ça, finit-il par se dire, ce doit être un tour

de Natier. Il n'y a que lui qui détenait mon secret et il n'y a que lui pour avoir inventé cette histoire. Mais pour quel but ? Le saurai-je jamais ?

\*\*\*

Enfermés dans un cabinet très isolé, au-dessus des bureaux de la « Banque internationale des changes », Schweler et son associé Moritz dépouillaient, à l'aide d'un indicateur à clef auquel ils se reportaient, les dépêches financières qu'ils venaient de recevoir de Berlin.

C'était des ordres de Bourse dont les mots et les chiffres avaient une signification particulière dès qu'ils étaient traduits.

Soit par téléphone, soit par télégraphe, ils correspondaient ainsi avec le service directorial de l'espionnage.

Quel contrôle pouvait-on exercer sur des centaines de dépêches financières venues chaque matin à l'adresse des banques de Paris, de Londres, de New-York, de Bruxelles ou de Berlin ?

C'était donc en pleine sécurité que s'échangeaient de part et d'autre les communications entre l'agence de Paris et le service renseignements de Berlin.

Schweler lisait les mots et les chiffres que Moritz traduisait, après s'être référé à la brochure qu'il avait devant lui.

A chaque phrase reconstituée, Schweler poussait une exclamation.

— Tu ne te trompes pas, Moritz ? demandait-il.

— Aucune erreur possible, répondait ce dernier. Le contexte confirme la valeur des mots. Le travail fut assez long, car le télégramme était copieux.

— Relis maintenant, fit Schweler en s'épongeant le front.

(A suivre.)

## Agriculture

### Tavelure des pommes et poires

Les conditions atmosphériques que nous subissons depuis quinze jours (averses fréquentes et température relativement élevée) sont particulièrement favorables au développement de la tavelure. La récolte étant actuellement encore très saine dans son ensemble, il y a grand intérêt à la protéger contre les attaques tardives de la tavelure qui déprécie considérablement la valeur marchande des pommes et poires.

Nous conseillons donc d'appliquer, le plus tôt possible, sur les variétés sensibles à la maladie, un traitement destiné à compléter l'action des traitements antérieurs. On peut utiliser soit la bouillie sulfocalcique à 2 %, soit une bouillie cuprique colloïdale, type Cupromaag, à la dose de 100-150 grammes par hectolitre d'eau.

Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles de Lausanne.

## AUTOMOBILISME

### La coupe internationale des Alpes

Cent vingt-quatre concurrents ont pris le départ hier matin, mercredi, d'Aix-les-Bains, par un temps superbe, pour effectuer l'étape d'Aix-les-Bains à Interlaken, 421 km.

Sur les 124 concurrents, 118 étaient encore sans points de pénalisation. Sur le plat, avant le premier col, des moyennes élevées ont été réalisées, puis les concurrents franchirent le Petit Saint-Bernard (2180 m.) et le Grand Saint-Bernard (2472 m.). Ils passèrent à Martigny, puis par Aigle, prenant la route du Pillon pour arriver à Interlaken, où ils ont été reçus par un fort orage.

Les derniers kilomètres ont dû être couverts de nuit par les plus petites voitures. De nombreuses voitures de forte cylindrée sont arrivées avec trois quarts d'heure d'avance sur l'horaire à Interlaken et certains concurrents ont couvert la distance Aoste-Interlaken en quatre heures.

Dans le groupe II, le Hollandais Glerun, d'Amsterdam, a été éliminé peu après le départ. D'autre part, l'Alsacien Hansberger, sur Mathys, a perdu 35 min. à la suite d'une collision.

\*\*\*

Aujourd'hui, jeudi, troisième étape, d'Interlaken à Saint-Moritz, soit 362 km., par le Grimsel (2116 m.), la Furka (2431 m.), Andermatt, l'Oberalp (2048 m.), Disentis, le Lukmanier (1917 m.) et le Bernhardin (2063 m.), le Splügen (2120 m.), Chiavenna et la Maloja (1817 m.). Etape pénible, comme on voit.

## SOMMAIRES DES REVUES

Etudes : 5 août. — L'avenir français du Canada. Pour le IV<sup>me</sup> centenaire de Jacques Cartier (1534) : Paul Donceur. — Au pays des « Sans-Dieu ». Un nouveau témoignage vécu : A\*\*\*. — Sur les pas de l'Armée du salut. Une enquête parisienne (suite et fin) : Gaëtan Bernoville. — La société de Saint-Luc. Souvenirs à propos d'un cinquantenaire : D<sup>r</sup> Jean Ferrand. — Les destinées du tennis. Le développement d'un sport : André Noël. — Chez les protestants. Anniversaires et synodes. Les « objets de conscience ». Hors de France : Paul Dudon. — Le théâtre. Sophocle et Jean Cocteau. Les fausses confidences : René Salomé. — L'histoire religieuse du temps présent. Catéchisme élémentaire des pactes internationaux : Yves de la Brière. — Administration, 15, rue Monsieur, Paris.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Monsieur et Madame Félix Tripet-Joseph et leurs enfants, à Neuchâtel ;

Monsieur le pasteur et Madame Francis Joseph-Degoumois et leurs enfants, à Rochefort ;

Monsieur et Madame Pierre Joseph-Gillieron, ingénieur, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Frédéric Job-Joseph et leur petite Doris, à Fribourg ;

les familles parentes et alliées, font part du décès de leur bien-aimé père, beau-père, grand-père et parent

Monsieur le Pasteur

**Jules JOSEPH**

que Dieu a rappelé paisiblement à Lui, après une longue maladie, le 7 août 1934, dans sa 78<sup>me</sup> année.

Le service funèbre aura lieu à l'église réformée de Fribourg, jeudi, 9 août, à 13 h. 15, Départ du convoi funèbre à 14 heures.

Ses serviteurs le serviront et verront sa face. Apoc. 22, vers. 3.

La paix de Dieu qui surpasse toute intelligence gardera vos cœurs et vos pensées en Jésus-Christ. Philippiens 4, vers. 7.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Commission de surveillance des Directions, le Corps professoral et les Elèves de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg et de l'Ecole fribourgeoise de laiterie, à Grangeneuve

font part du décès de leur regretté collègue et aumônier

Monsieur le Pasteur JOSEPH

professeur à l'Institut agricole

Le service funèbre aura lieu au temple réformé de Fribourg, jeudi, 9 août, à 13 h. 15. Départ du convoi funèbre à 14 heures.

## TRANSPORTS FUNÈBRES

**A. MURITH S. A.**

FRIBOURG

Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

## DOMAINE

A vendre environ 34 poses attenantes et 2 poses 1/2 forêt exploitable. Constructions en pierre en bon état : 2 grands logements, grange à pont, 2 écuries, remise, hangar, assots, grenier et four séparés, fosse à purin avec vidange, eau abondante. Visite et connaissance des conditions après rendez-vous par le propriétaire. S'adresser par écrit à Henri Audergon, à Belfaux. 14017

†

Monsieur et Madame Schmitt-Helfer et leurs enfants, Joseph, Paul, Louis, Marie-Rose, André et Hélène, à Fribourg, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère petite fille

**Ida**

décédée après une courte maladie, à l'âge de 8 ans.

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, le 10 août, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Pierre. Domicile mortuaire : Rue de Lausanne, 72. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Demoiselle d'âge et de goûts sérieux, s'entendant à la tenue d'une maison, désire se placer comme gouvernante auprès ecclésiastique. Réf. Caritaszentrale, Lucerne. Adresse chez Publicitas, S. A., Fribourg.

## GROS GAIN

Maison bernoise demande pour la place de Fribourg

## HOMME

sérieux pour le dépôt et la vente des produits chimiques. 6709 Y Offres à S. A. Wemü A. G., Maulbeerstrasse, 7, Bern.

## Orchestre JAZZ

habile, libre pour la bêche. 32539 X Broussard, 6, rue de la Mairie (Genève).

A louer pour tout de suite belle

## Chambre

indépendante, non meublée, avec chauffage central ; eau chaude et froide, ascenseur. 14020 S'adr. Pérolles 18, VI<sup>me</sup> étage.

On demande, pour tout de suite, un

## Domestique de campagne

sachant traire. S'adresser sous chiffres P 14021 F, à Publicitas, Fribourg.

## A louer

chambre meublée, chauffage central et part à la chambre de bain. 41037 S'adresser : Rue Jordil, 8 (Pérolles), au rez-de-chaussée, porte à gauche.

**CINEMA ROYAL**  
Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du grand film tiré du célèbre roman de PIERRE FRONDAIE  
**Le film que vous devez voir**  
Dès demain :  
**LE SIGNAL**  
Une réalisation sensationnelle  
TEL. 714

**CAPITALE**  
Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation  
**Georges Milton et Baron Fils dans LE TRIOMPHE DU RIRE**  
A TARIF REDUIT  
Dès demain  
**Victor Francen**, admirable comédien, dans une œuvre de haut goût.  
**LES AILES BRISÉES**  
Téléphone 1300

ENVELOPPES AVEC et SANS IMPRESSION  
AU PLUS BAS PRIX  
AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG  
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

ENTREPRISE DE  
**CHARPENTE & MENUISERIE**  
FABRIQUE DE CHALETS  
Prix très modérés  
**Jules MACNE**  
Farvagny Tél. 6

**CELLOPHANE**  
pour stériliser  
les fruits, légumes, viandes, etc.  
Méthode simple et bon marché pour stériliser  
Prix : Fr. 1.—  
**CELLOPHANE pour VERRES à CONFITURE**  
Double paquet : 80 centimes  
Aux Librairies St-Paul, Fribourg

Le «flac» à l'automobile (extra)!

Va dire à ta mère qu'elle te nourrit au



**BANAGO**

Boisson fortifiante du matin et du soir

Chanoine GARNIER

### Voici ta Mère

Prix : Fr. 2.15

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG  
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

### Pension d'enfants, Hagrösl

à Granges-Paccot, Fribourg. Villégiature  
idéale pour NOURRISSONS et ENFANTS de  
tout âge. Prix modérés. Tél. 8.47. 155-1

Absolument sérieux!

**GAIN DE 450 à 600 francs PAR MOIS**  
au minimum, mais facilement jusqu'à 1000 fr. par la  
vente d'un nouvel article breveté, extrêmement pra-  
tique et se vendant en masse à tous les commerçants,  
artisans, sociétés, autorités, hôpitaux, médecins, parti-  
culiers, etc. Vente d'une facilité surprenante. Prix très  
favorable (Fr. 2.50 à 3.50). Echantillons de poche.  
Exclusivité de vente disponible pour les cantons de  
**Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel**  
par rayon d'environ 15,000 habitants. — Fr. 250.—  
sont nécessaires pour le stock à tenir, dont le solde  
est repris en cas de résiliation du contrat. Messieurs  
ou dames présentant bien, actifs et sérieux, sont priés  
de s'annoncer en indiquant références et rayon pré-  
féré sous chiffres A. S. 1718 C, Annonces-Suisse  
S. A., Genève.

### ATTENTION !!

Vendredi prochain, de 9 heures du  
matin à midi, il sera vendu dans la  
grande cantine, sur la place de fête du Tir  
fédéral, des linges et des toiles cirées uti-  
lisés, à des prix avantageux.  
13959 Lüthy, Jeanloz & Cie.

# LILIAN SHAMPOOING

ménage et nettoye bien les  
cheveux. Inoffensif pour les  
cheveux et le cuir chevelu.  
SHAMPOOING LILIAN  
est en vente partout.

Dr A. WANDER  
S.A. BERNE

Tailleuse pour dames et  
messieurs demande une

### Apprentie

pour le 1er novembre ou  
à convenir.  
S'adresser sous chiffres  
P 14001 F, à Publicitas,  
Fribourg.

### On demande

à acheter, en ville ou  
dans ses environs immé-  
diats, une petite maison  
de 1 ou 2 logements, avec  
petit jardin. Prix maxi-  
mum offert : Fr. 12,000.—  
Adresser offres sous  
chiffres P 13952 F, à  
Publicitas, Fribourg.

### ON DEMANDE

emploi pour garçon de  
14 ans ½ ayant suivi les  
cours professionnels.  
A la même adresse,  
**300 géraniums** en pot  
à céder au prix de 50 ct.  
pièce. 14018  
Gleyvod Delmas,  
route du Jura, 35.

### DISPARU

La personne qui, lundi  
soir, au Continental ou  
ailleurs, a emporté par  
mégarde un manteau de  
pluie caoutchouc gris-vert,  
est priée de le rapporter  
à la Pharmacie St-Pierre,  
rue de Romont.

### A LOUER

tout de suite, un logement  
de 2 chambres, cuisine,  
situé en plein soleil.  
S'adresser : rue l'Hôpi-  
tal, 19, Fribourg. 41032

### ON DEMANDE

pour Berne, une fille  
sérieuse et stable, sachant  
bien faire la cuisine, pour  
bonne famille catholique  
de 3 personnes. Bons ga-  
ges à personne capable.  
Faire offres à Publicitas,  
Berne, sous Mc. 6678 Y.

On cherche, dans bonne  
famille catholique à Berne  
une

### Jeune fille

de 16 à 20 ans, comme  
**femme de chambre**,  
sachant un peu coudre et  
raccorder. 14006  
On prie d'envoyer pho-  
tographie et si possible  
un certificat à l'adresse :  
Mme Deucher-de Soto,  
Falkenhöweg, 12 a,  
BERNE.

On cherche, près Bulle

### bonnes ouvrières tailleuses

pour dames et mes-  
sieurs, rassujetties et  
apprenties.

S'adresser à Publicitas,  
BULLE, sous P 2687 B.

### Myrtilles 1<sup>a</sup>

pour stériliser  
kg. 5 : Fr. 5.75  
kg. 10 : Fr. 5.30  
Mme A. Bizzarri,  
1208-4 Dongio NII.

### GAIN

Homme trouverait emploi  
par la vente d'un article  
alimentaire. Capacité de  
gain : 10 à 20 fr. par  
jour. Pas sérieux s'abste-  
nir. — S'adresser sous  
chiffres P 41034 F, à  
Publicitas, Fribourg.

Jeune ménage, sans en-  
fant, cherche

### emploi

la femme comme cui-  
sière et le mari comme  
domestique de maison.  
S'adresser sous chiffres  
P 41036 F, à Publicitas,  
Fribourg.

### MÉLÈZE

A VENDRE un lot de  
30 m<sup>3</sup> env. mélèze 2<sup>me</sup>  
choix, très sec, épaisseur  
30 mm.; prix très avan-  
tageux. — Faire offres,  
par écrit, sous chiffres  
P 3505 S, Publicitas, Sion.

### Papiers peints

GRAND CHOIX à bon compte chez  
**W. BOPP**, tapissier décorateur, Fribourg  
Rue du Tir, 8 Tél. 1648

Abonnés, favorisez dans vos achats les  
maisons qui publient des annonces et  
réclames dans notre journal!

### Vendeur

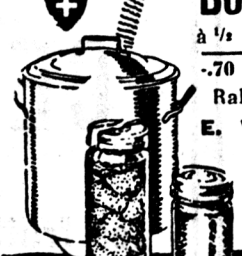
branches : chaussure, confection et chemiserie;  
31 ans, Vaudois, parlant français, allemand, anglais,  
habitué également à tous travaux de bureau, habile  
dactylographe, de retour de l'étranger, désire  
emploi au pays; offre ses services à magasins ou  
bureaux. Libre tout de suite. Préférences modestes.  
Adresser offres sous P 3918 Yv, à Publicitas,  
Yverdon.

### Articles à stériliser

**Bocaux :**

à ¼	½	1	1 ½	2 L.
-70	-80	-90	1.-	1.10

Rabais par quantités  
**E. Wassmer, S. A.**  
Fribourg



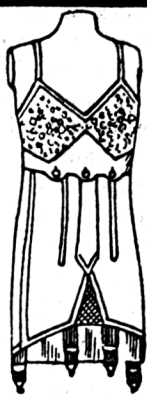
### Enchères

On vendra à tout prix, samedi 11 août, à 13 h.,  
à Corman-le-Petit (Route de Corman), les arti-  
cles suivants : un lot de jaquettes pour dames,  
manteaux pour dames, robes, jupes, jaquettes de  
laine tricotées, spenzers, gilets pour hommes, par-  
dessus, complets pour hommes et jeunes gens, cols  
et manchettes; un lot de bas chauds pour dames  
et enfants. Qui veut acheter à bon marché, doit  
profiter de cette occasion. 41030

Se recommande :  
**P. Fontana, voyageur.**

### Bonne pension

et jolle chambre avec  
confort, offerte à prix très  
avantageux, à partir du  
1er sept. Convierait spé-  
cialement à demoiselle.  
Ecrire sous chiffres  
P 41028 F, à Publicitas,  
Fribourg.



**Nos articles**  
Corsets, ceintures,  
soutiens-gorge  
sont fabriqués par  
nous-mêmes, bien  
et à bon marché.  
Venez dans notre  
magasin et vous  
serez étonnés de  
notre jolle coupe  
parisienne.  
Regardez aussi  
notre vitrine Balux  
elle vous donnera  
un petit aperçu de  
notre choix.  
**Aux Corsets Elegants**  
69, rue de Lausanne  
FRIBOURG

On demande, pour hôtel  
de la campagne, une jeune  
et forte

### FILLE

sachant un peu faire la  
cuisine. Entrée immédiate.  
S'adr. sous P 13942 F,  
à Publicitas, Fribourg.

### Première VENDEUSE

cherche occupation pour  
date à convenir. Service  
partiel convierait aussi.  
Faire offres, par écrit,  
sous chiffres P 41035 F,  
à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

### Café- Pension

très bien situé, dans le  
Gros de Vaud. Garage  
possible. Jardin. Convien-  
drait également pour pen-  
sion d'étrangers pendant  
l'été. Pas de reprise à  
payer. Vente assurée. —  
Agent s'abstenir. 18921  
S'adresser à M. Louis  
Bavaud, agent-notaire,  
Echallens (Vaud).

### ON DEMANDE une

### Personne

de 30 à 45 ans, pour  
faire le ménage d'un  
homme seul à la cam-  
pagne.  
S'adresser sous chiffres  
P 13958 F, à Publicitas,  
Fribourg.

### Toujours

Porto Authentique Fr. 1.95  
Malaga Authentique 1.45

Maison Jos. Baserba,  
Fribourg

On demande pour tout de  
suite ou à convenir

**Bonne à tout faire**  
sachant bien faire la cui-  
sine, au courant d'un mé-  
nage soigné et parlant  
français. Bons gages et vie  
de famille assurés. Certi-  
ficats et photo demandés  
S'adr. à Mme Ch. Sytler,  
Auvier, p. Ncl. 2866

### DOCTEUR COMTE absent

Jusqu'à nouvel avis

On demande pour Genève,  
25 août, une

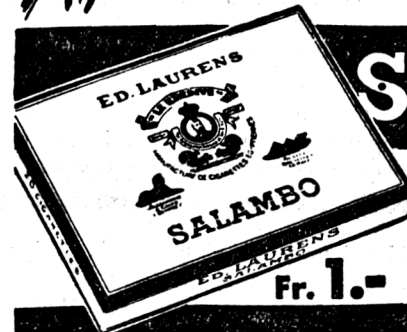
### cuisinière-

bonne à tout faire  
et une  
**femme de chambre**  
Adresser offres et référen-  
ces sous chiffres P 14000 F,  
à Publicitas, Fribourg.



### Mille fleurs dans un flacon...

... autant de parfums divers dont  
le secret mélange fait une symphonie  
embaumée. Que l'un manque...  
et l'harmonie laborieusement créée,  
est rompue... Il faut, croyez-le,  
autant de science et de soins pour  
préparer, doser, mélanger les variétés  
de tabacs et obtenir ce délicieux  
arome qu'a seule la



### SALAMBO

... c'est une LAURENS!  
"Son luxe,  
c'est son tabac!"

### Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres à Berne

Stade du Wankdorf  
11 et 12 août 1934

270 lutteurs, jets de pierre,  
concerts de Jodle, sonneries  
de cor des alpes, concours  
de Hornuss, divertissements.

Parc d'autos près de la place  
de fête. Cantine de fête.  
Trains spéciaux avec prix  
réduits sans surtaxe :

PRIX D'ENTRÉE :

**Combat de lutte :** Place assise non couverte, numérotée, pour  
les 2 jours, Fr. 9.—. Samedi, Fr. 3.50. Dimanche, Fr. 6.—. Diman-  
che après midi, Fr. 4.—. Place debout pour les 2 jours, Fr. 4.—.  
Samedi, Fr. 2.—. Dimanche, Fr. 3.—. Dimanche après midi, Fr. 2.—.  
**Jeu de Hornuss :** Pour les 2 jours, Fr. 1.50. Samedi, 0,50 ct.  
Dimanche, Fr. 1.—.

La Fête aura lieu par n'importe quel temps.

A LOUER, au bord d'une  
route cantonale, 2692 B

### maison d'habitation

comprenant 4 chambres et  
cuisine et dépendances,  
grand jardin. Convierait  
pr retraité, apiculteur, etc.  
S'adr. à l'Etude Dousse,  
notaire, Bulle.

ON DEMANDE UN

### ouvrier- ébéniste

S'adresser à l'Ebénis-  
terie de Villars, route  
de Corman. 14019

Mgr BESSON

EVEQUE DE LAUSANNE, GENEVE ET FRIBOURG

### APRES QUATRE CENTS ANS

328 pages — 34 bois gravés  
4<sup>me</sup> édition — 9<sup>me</sup> mille  
mise au point et enrichie  
d'un répertoire alphabétique

COURONNÉ par L'ACADEMIE FRANÇAISE

Prix : Fr. 3.50

En vente aux LIBRAIRIES ST-PAUL

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

### Grandes pêches !

POISSONS DE MER EXTRA FRAIS  
POISSONS DU LAC  
Très bon MARCHÉ ! PROFITEZ !



**Au Faisan Doré**  
J. AELLEN Tél. 9.37  
Rue du Tir, 15 Fribourg

### VENDREDI matin : GRANDE VENTE

Magasin : Rue du Tir, 15 — Banc aux Cordeliers  
Service à domicile — Expédition par poste et C. F. F.